

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
AVEC Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
S I O N
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames : Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

Le dévidage

Nous manquerions de sincérité si nous cachions aux lecteurs du *Nouvelliste* que nous attendions l'ouverture à Budapest du procès du cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, avec une curiosité légitime et que nous ne sommes pas autrement surpris des premières séances.

Le long des colonnes des journaux, selon leur appartenance politique naturellement, continuent de pleuvoir les prétendus aveux du martyr-inculpé.

C'est une véritable averse. Jamais, non jamais encore, on aura vu, dans un procès politique, un pareil dévidage.

Apparemment, cela rapporte énormément à l'accusation.

Pensez donc, la première personnalité religieuse de Hongrie qui reconnaît à peu près tous ses torts.

Nous restons extrêmement défiant.

L'arrestation, la campagne de chantage, les abandons même des amis et des groupements sur lesquels on devrait pouvoir compter, puis, enfin, des semaines de prison au secret ont certainement fait au prélat un collier autrement solide que les colliers de force pour les chiens.

De plus, nous ne devons pas oublier la déclaration préliminaire du Primat selon laquelle il n'était plus libre de ses pensées et de ses mouvements et que s'il se laissait aller à des aveux de culpabilité, il fallait les attribuer à quelques breuvages sataniques qui sont, paraît-il, d'un usage courant dans les pays de dictature bolchévique.

Est-ce que l'on en est là avec les dépositions de ces jours devant le Tribunal du peuple de Budapest ?

Nous n'affirmons rien, mais la chose n'est pas impossible.

Aussi avons-nous le devoir de mettre les lecteurs du *Nouvelliste* en garde contre la richesse des aveux du cardinal Mindszenty.

Nous voulons bien être impartial quand il s'agit de faits précis sur lesquels on ne peut biaiser, mais, connaissant les milieux, nous ne nous laissons pas rouler.

Les Suisses surtout ont été payés, en 1873, quand la persécution religieuse, suscitée par l'Allemagne de Bismarck, sévissait d'un coin à l'autre du pays, pour être aujourd'hui sur leurs gardes.

Le kulturkampf, qui fut une des pages glorieuses de l'Eglise militante, a quitté l'Ouest de l'Europe pour s'installer dans les nations de l'Est.

Il faut convenir toutefois que ce kulturkampf-là n'est qu'une copie brutale et en somme assez pitoyable de celui de 1873.

Si le mouvement de persécution est à peu de choses près le même, avec des procédés sensiblement analogues, combien les hommes sont différents !

C'est en effet par la prison, par le culte célébré dans des granges, par la résistance énergique au nom de la liberté, par des amendes que l'on a fini par éveiller à l'Ouest de l'Europe l'indignation du peuple et par vaincre la rage des sectaires.

Nous croyons que ces qualités et ces vertus existent actuellement en Hongrie, en Roumanie et en Tchécoslovaquie.

Le gouvernement hongrois le sait bien. C'est pourquoi il a entouré le procès du cardinal d'une mise en scène préparée de longue main et qu'il fait donner aux déclarations de sa victime un caractère de lâcheté et d'humiliation.

Nous serions donc bien niais, bien mal

avisés si nous tombions, nous, catholiques suisses, dans le panneau.

Sans nager entre deux eaux comme une loutre, nous, restons en expectative, c'est-à-dire à une égale distance des premières déclarations du Primat, qui ne saurait être pourtant un menteur, et de ses prétendus aveux, lesquels, au surplus, n'entachent rien l'honneur sacerdotal.

Monarchiste ou pas, antigouvernemental ou pas, il ne sortait pas de ses droits de citoyen.

Seulement, ce n'est pas cette question-là qui donne aux poursuites intentées, leur actualité fiévreuse, leur actualité brûlante.

Ce qui importe aux autorités hongroises, c'est d'avoir des motifs pour enfermer la religion à huis clos comme une chose honteuse.

En discréditant le cardinal, en le traînant dans la boue, en le couvrant de sarcasmes, elles espèrent arriver à leurs fins.

Mais l'avenir est aux idées, aux principes et aux rétablissements des faits. L'avenir est à la Foi qui rayonne encore dans la grosse majorité des âmes en Hongrie.

Cela ne chancelle pas, cela ne tombe pas sous le verdict d'un infâme procès.

Ch. Saint-Maurice.

Le parti radical et l'impôt sur le vin

Le groupe radical des Chambres fédérales a délibéré mardi sur le projet d'impôt sur le vin. Après une discussion nourrie, il s'est prononcé à une très grosse majorité en faveur de cet impôt.

Triste voisinage

La vieille maison se délabrait sous l'ombrage des grands noyers. Son toit, crevé par endroits, portait, sur les ardoises effritées, toute une profération de mousses vertes et grises. Aux fenêtres sans vitres pendaient encore quelques lambeaux de volets que les vents avaient tordus, déchiétés. Les murs, par places, avaient perdu leur crépi-sage, comme si des griffes d'acier en avaient gratté le revêtement.

A l'entour, le verger et le jardin s'étaient remplis d'une végétation sauvage d'allure, les branches s'étant enchevêtrées, mariées, allongées pour se disputer l'air et le soleil.

Le propriétaire avait abandonné ce nid paisible pour courir au charivari de la ville et mourir à l'hôpital comme un pauvre assisté. On sait que les poumons des campagnards s'étiolent dans les fumées et les touffeurs des grandes usines.

Les héritiers, des cousins lointains, reculèrent devant les frais de la restauration et mirent la pauvre demeure à l'encan.

Quelqu'un monta de la cité. Le site lui plut, la banlieue aussi. Il acheta l'immeuble.

Dans les alentours, quelques maisons récentes contrastaient avec le délabrement de la mesure. Mais vinrent les maçons, les charpentiers, les peintres et tous les gens de métier qui firent revivre l'édifice. Quelques noyers, les plus encombrants, moururent sous la cognée. Le jardinier ébrancha, tailla, bêcha, planta tant et si bien que la belle maison eut un superbe verger, un jardin plein de fleurs.

Alors le propriétaire amena sa famille pour qu'elle y fût heureuse. L'homme descendait à la ville travailler de son métier. La femme tenait le ménage. Par moment, elle tricotoit sur le pas de la porte, surveillant ses enfants qui s'ébattaient dans l'enclos.

Les voisins d'abord la regardèrent de loin comme une intruse; puis comme elle était simple et douce, elles finirent par l'aborder. Bientôt on paraisait se disputer son amitié.

Mais dans les villages, dans les banlieues, même dans les villes éclatent souvent de ces querelles qui dégèrent en hostilités longues et pénibles.

Deux voisines entrèrent en dispute et la chicane finit par des gifles, quelques prises aux cheveux. « Vous viendrez témoigner » vinrent à tour de rôle les pies-grièches solliciter la nouvelle venue. « Non, dit fermement celle-ci, ces mièvreries ne valent pas une assignation. » C'en fut assez pour s'attirer le ressentiment des deux commères.

Le chien hargneux d'une voisine vint japper furieusement dans l'enclos, à la grande frayeur des enfants. « Madame, alla dire la mère, il vous faut attacher votre chien. » Rebuffade, mécontentement, nouvelle ennemie. Une pierre lancée par un jeune vaurien brisa la grande vitre de la véranda. « Votre fils, vint dire à la mère du garnement, la femme du nouveau logis, votre fils mérite une remon-

trance. » Le résultat ? Encore une ennemie et quelques aigres paroles.

Maintenant, tout le quartier est ameuté contre la nouvelle voisine. Au passage, on la siffle, on l'insulture, on la menace.

La jolie maison pourrait enserrer le bonheur. Le maître, c'est le travailleur honnête; sa femme, c'est la douceur, la simplicité. Malgré cela, les ennemis pullulent; le chagrin est dans la demeure.

Parfois, le mari console sa compagne: c'est notre croix d'ici-bas! Mieux vaut souffrir le mal que de le faire! La haine et l'injustice ne font pas long chemin ensemble!

Autrefois, pour cracher leur colère, les méchants jetaient la malédiction: qu'il arrive mauvais voisin!

Ce fait, certainement, c'est une grande misère. Jean d'Arole.

La déposition du cardinal Mindszenty soulève de gros doutes

A la question du procureur, qui lui demande s'il a lu l'acte d'accusation, s'il l'a compris et s'il se considère comme coupable, il répond d'une voix claire: « Je me sens coupable dans la mesure où j'ai commis ce dont on m'accuse. Je n'ai rien à formuler contre les détails de l'acte d'accusation ». Il ajoute que ce qu'il ne saurait accepter, c'est que son activité soit assimilée à un complot en vue de la chute du régime démocratique de la République hongroise.

Après que le cardinal ait déclaré qu'il ne récuserait plus certains des textes qu'on lui cite et qu'il faut tenir compte de l'esprit de l'époque, on en vient aux opinions monarchistes du cardinal qui reconnaît professer des idées royalistes.

Le cardinal dit être étonné d'être considéré comme le chef des royalistes hongrois. A propos du rejet du gouvernement monarchiste qu'il devait présider, le primat déclare qu'il croyait une restauration possible, mais qu'il n'était nullement question de la provoquer par un soulèvement intérieur, et qu'il pensait seulement à la conjoncture internationale de l'époque.

L'archevêque admet ensuite qu'il a eu tort de solliciter l'intervention des Etats-Unis à propos de la couronne de saint Etienne. Il reconnaît l'authenticité de toutes les lettres citées, mais le but de son action, dit-il, n'était pas de nuire à qui que ce fut, mais bien au contraire d'apporter un appui. « Je regrette ce que j'ai fait. J'ai appliqué une mauvaise méthode avec de bonnes intentions. Dans l'avenir, je me soumettrai à la souveraineté de la République ».

M. Olty évoque ensuite la campagne qui s'est déclenchée l'automne dernier contre le cardinal de Hongrie.

— La considérez-vous comme injuste, demande-t-il.

— Oui, répond l'accusé. On s'est mépris.

Le président lui ayant demandé s'il était exact que le ministre des Etats-Unis lui avait offert en novembre dernier de l'aider à quitter clandestinement la Hongrie, le cardinal Mindszenty en convient, mais il a refusé, dit-il, parce qu'il entendait rester dans son pays.

Après avoir examiné le trafic de devises, dont son caissier est coupable et pour lequel le cardinal offre de rembourser à l'Etat le préjudice causé, on aborde la question du cylindre métallique contenant ses archives et qui a été enfoui. Le président demande si, finalement, le cardinal reconnaît avoir adopté en général une attitude politique erronée.

« Il y a des principes auxquels je ne saurais jamais renoncer, dit l'inculpé. Mais il est certainement des questions sur lesquelles j'adopterai aujourd'hui une attitude moins intransigeante ».

Le procureur lit alors, au milieu de la stupeur du texte d'une lettre que le cardinal aurait tenté de faire parvenir au ministère des Etats-Unis, de sa prison, le 23 janvier.

« Monsieur le ministre, il faut agir avant jeudi. Vraiment, je vous le demande. On prévoit la plus lourde peine et l'audience sera une occasion d'attaque contre les Etats-Unis. Ils veulent prouver que j'ai reçu de l'argent de l'Amérique pour avoir fourni des renseignements secrets. Je demande un avion et une voiture. Meilleures salutations amicales ». Signé: Mindszenty.

P. S.: « Je demande d'ordonner immédiatement à Koczak de rencontrer encore aujourd'hui la personne qui porte la lettre pour tout arranger avec lui. »

P. S.: « Donnez au pilote 4000 dollars dans

l'intérêt de l'affaire. Je vous rembourserai. » Signé: Mindszenty.

« En reconnaissez-vous l'authenticité ? » Plusieurs longues secondes s'écoulaient dans un silence total. Puis le cardinal répond: « Oui ».

Il est plus que surprenant que le Cardinal, qui est d'une intelligence supérieure, se soit laissé aller à écrire cette lettre et ait pu penser qu'elle parviendrait à sa destination. Ne perdons pas de vue la fameuse drogue...

La peur de la vérité

Le dernier numéro de l'hebdomadaire français « La Bataille » publie un article sensationnel de l'abbé Gau, député de l'Aude qui avait été invité par le gouvernement hongrois à se rendre en Hongrie pour l'affaire Mindszenty.

L'abbé Gau, dont les idées sociales sont bien connues, devait se rendre à Budapest afin de pouvoir se former en toute liberté une opinion sur les activités du prélat inculpé de complot contre la démocratie.

M. Martin-Chauffier, l'écrivain, et des communistes français devaient être du voyage.

M. l'abbé Albert Gau a répondu affirmativement à cette invitation, précisant cependant qu'il ne l'acceptait que dans la mesure où il pourrait voir le cardinal.

C'était évidemment la seule manière d'approcher la vérité. Qui n'entend qu'une cloche...

Or, le gouvernement hongrois, devant cette condition, a fini par se récuser. Il a retiré son invitation, déclarant qu'il ne pouvait accorder à l'abbé Gau l'autorisation de voir le cardinal.

Ce refus est révélateur et il donne au procès de Budapest son véritable sens, celui-là même qu'avaient pris les procès de Moscou, de sinistre mémoire.

Nul ne confondra désormais la justice avec sa plus lamentable parodie.

Nouvelles étrangères

Débat houleux à la Chambre Française

Mis en cause par le « Rassemblement », hebdomadaire du R. P. F. (Rassemblement du peuple français), qui laissait entendre que M. André Marie, garde des sceaux, aurait, sinon favorisé, du moins permis le classement de deux graves affaires: l'une de trafic de viande, l'autre de collaboration économique, le ministre de la justice est monté jeudi après-midi à la tribune pour « s'en expliquer devant l'Assemblée nationale ».

Après un duel oratoire entre MM. René Capitant et André Marie, l'assemblée accepte à l'unanimité de discuter immédiatement l'interpellation de M. François Delcos. Celui-ci se borne à lire un ordre du jour constatant que les accusations portées contre le garde des sceaux n'ont aucunement été justifiées, condamnant ces agissements, de toute façon répréhensibles mais qui peuvent en outre nuire actuellement au succès de l'empunt et au redressement économique et financier du pays.

Finalement, la séance s'est soldée par trois votes consécutifs favorables au gouvernement à une large majorité: un ordre du jour de l'Union républicaine et résistance (apparentés communistes), étant repoussé par 382 voix contre 184, un ordre du jour R. P. F. étant également repous-

sé par 382 voix contre 193 et l'ordre du jour de confiance étant adopté par 369 voix contre 207.

Un complot d'officiers découvert en Tchécoslovaquie

De Prague, on a annoncé officiellement l'arrestation du général Kuttelwascher et de 14 autres personnes accusées d'avoir pris part à un complot terroriste et d'avoir fait de l'espionnage sur la demande et pour le compte d'une centrale d'espionnage d'une puissance occidentale.

Le communiqué publié par le ministère de l'Intérieur et de la défense déclare :

« Les organes de la police d'Etat et les militaires ont arrêté en décembre un groupe de saboteurs qui étaient au service d'une centrale d'espionnage d'une puissance occidentale et qui avaient rassemblé des armes et des explosifs dans des buts terroristes. Un des chefs de ce groupe était le général Kuttelwascher. Les chefs d'accusation contre 15 membres de ce groupe d'espions et de saboteurs ont déjà été établis. »

C'est la première fois que l'arrestation du général Kuttelwascher est confirmée officiellement. Le bruit court qu'il aurait été arrêté le 18 décembre et que son arrestation avait été suivie de celle de plusieurs autres officiers supérieurs de l'armée.

Bien que le communiqué officiel ne mentionne que l'arrestation des 14 autres personnes, on croit savoir qu'au cours des six premières semaines deux à trois cents officiers supérieurs de l'armée ont été emprisonnés.

Le général Kuttelwascher fut le promoteur de la tentative de révolte effectuée par des officiers en mai 1945.

Des informateurs dignes de foi déclarent qu'au cours des dernières six semaines, outre les 200 à 300 officiers, au moins 700 civils auraient été arrêtés. En effet, un groupe d'officiers préparait depuis quelque temps un nouveau coup d'Etat qui aurait dû s'effectuer à fin décembre 1948 ou en février 1949. Ils comptaient également sur l'aide de certains milieux de Bohême et de Moravie.

Le général à 54 ans et a joué un rôle prépondérant dans le mouvement de résistance contre les Allemands.

Trois briques radioactives volées

Trois briques radioactives ont été volées dans un laboratoire de Cambridge travaillant pour le gouvernement des Etats-Unis, a annoncé jeudi la police, sans en révéler davantage. La police a demandé par radio à la population d'éviter de toucher les dites briques dont elle a donné la description. Selon la police, le vol aurait été commis à l'intérieur même du laboratoire, car aucune effraction ne semble avoir été effectuée de l'extérieur.

Incendie chez Citroën

Un incendie a éclaté jeudi après-midi dans un atelier des usines Citroën. Il a été rapidement circonscrit. S'il est trop tôt pour en évaluer les dégâts il est déjà certain que les 2000 ouvriers environ qui travaillaient dans cet atelier seront réduits au chômage.

Le froid provoque le déséquilibre : meurtre et suicide

L'enquête ouverte à la suite de la découverte, mercredi, à Londres, du cadavre d'une Indienne d'une grande beauté, Mme Alma Bock, et de ceux de ses trois enfants, a permis d'établir que

1929

Cher Public,

A l'occasion du 20e anniversaire de l'établissement, M. et Mme Darbellay-Morand adressent à la population de Martigny et environs leurs remerciements très cordiaux pour son sympathique appui et l'assurent que le « CINE-CASINO ETOILE et CAFE DE PARIS », dont le titre disparaît aujourd'hui pour faire place à l'ancienne dénomination, — plus générale — poursuivra ses efforts pour le développement de la vie artistique à Martigny et en Valais.

L'Etoile

Cinéma-théâtre Café-bar

Direction : M. et Mme Adrien DARBELLAY-MORAND

1949

l'Indienne, qui ne pouvait plus supporter le climat de l'Angleterre, avait décidé de se tuer et d'entraîner ses enfants dans la mort. Son mari, le sergent anglais Bock, et ses voisins ont été unanimes à déclarer qu'elle se plaignait fréquemment du froid et « du temps affreux » qui régnaient en Angleterre. Un verdict de « meurtre et de suicide commis en état de déséquilibre mental » a été rendu.

Nouvelles suisses

Chambres fédérales

Le recensement des entreprises intervention de M. Moulin

En séance de relevée, le Conseil national s'occupe de l'organisation du prochain recensement des entreprises que les milieux de l'artisanat et les syndicats proposent de fixer à 1949, le dernier datant de 1939. Le Conseil fédéral, dans un rapport écrit, arrive à la conclusion qu'un tel recensement n'a aucun caractère d'urgence, sans compter les considérations d'ordre financier, psychologique et administratif qui militent en faveur de son ajournement.

Le rapporteur de la majorité de la Commission, M. Weber (soc., Berne) secondé par des représentants de l'artisanat insiste pour que le recensement ait lieu encore cette année. La minorité de la Commission, au nom de laquelle on entend notamment M. Moulin (cons., Valais) propose d'attendre à 1955, et par la suite d'organiser un tel recensement tous les dix ans. De plus, il y aurait alternance avec le recensement décennal de la population dont le prochain se déroulera en 1950. M. Schmid (ind., Zurich) suggère d'organiser ensemble tous les 10 ans, la première fois en 1950, les deux recensements de la population et des entreprises.

M. Etter, conseiller fédéral, se rallie à la proposition de la minorité qui lui semble être la plus pratique et la moins coûteuse, l'Office fédéral de statistique pouvant accomplir son travail avec un minimum d'employés stables.

Inondations dans la vallée du Rhône

M. Crittin développe son interpellation sur la responsabilité partielle de la Confédération dans les inondations qui ont ravagé une partie de la plaine du Rhône dans la nuit du 4 au 5 septembre 1948. Les dommages sont de l'ordre de plusieurs millions de francs. Selon l'interpellateur, la création du lit mineur du fleuve dans la région de Charrat-Fully, qui devait avoir pour but d'augmenter la vitesse du courant, est une des causes de la catastrophe, sans compter que la digue gauche se trouvait plus basse d'environ 25 cm. que la digue droite et qu'elle présentait dans sa partie supérieure une structure défectueuse.

M. Etter, chef du Département de l'Intérieur, donne divers renseignements techniques sur les travaux de correction du Rhône dans la région sinistrée. La différence de hauteur des deux digues est au maximum de 13 cm., ce qui reste dans les limites admises. Des travaux seront entrepris pour relever les digues en certains endroits menacés. La crue de 1948 fut la plus forte enregistrée jusqu'ici. Le débit du fleuve a atteint 900 à 1000 m3 par seconde, contre 700 m3 par seconde lors de la crue de 1935. Les inondations de 1948 ont donc un caractère tout à fait exceptionnel et la responsabilité de la Confédération n'est engagée d'aucune façon. La question de savoir dans quelle mesure la Confédération pourra subventionner la réparation

des digues sera tranchée ultérieurement et fera l'objet d'un projet spécial.

M. Crittin est partiellement satisfait.

Importantes décisions

Au début de la séance de vendredi matin du Conseil national, les rapporteurs du projet de la Confédération, MM. Müller-Amriswil, rad., Thurgovie, et Perret, socialiste, Neuchâtel, adressent un dernier appel aux députés pour les adjoindre à voter la proposition de la majorité concernant l'impôt à la source ou impôt anticipé. L'adoption du texte de la minorité équivaudrait à une condamnation formelle de l'impôt fédéral direct dit d'amortissement.

Les rapporteurs affirment que le vote du texte de la minorité créerait une situation extrêmement difficile pour les cantons qui, privés d'un revenu important, seraient obligés d'augmenter fortement les impôts cantonaux pour combler la moins-value des recettes qui résulterait pour eux de la solution préconisée par le groupe conservateur.

Par 100 voix contre 69, le Conseil, à l'appel nominal, se prononce en faveur de la majorité. 24 députés étaient absents au moment du vote.

Le Conseil adopte ensuite, par 70 voix contre 63, l'arrêté stipulant que les hommes des services complémentaires non armés passeront une inspection dans les communes cette année. En revanche, les S. C. armés seront dispensés de l'inspection en 1949.

Thérèse Neumann viendrait en Suisse

Thérèse Neumann, la célèbre stigmatisée de Konnersreuth, a demandé l'autorisation de se rendre en Suisse pour y passer quelques mois, dans les environs de Lucerne. Si elle l'obtient, elle partira en compagnie de son frère et d'un ecclésiastique. Ce serait là son premier voyage à l'étranger.

Agée maintenant de 50 ans, Thérèse Neumann a été approchée par des milliers de pèlerins accourus pour assister au phénomène qui se manifeste pendant le carême. C'est alors, en effet que cette femme porte les stigmates du Christ et entre en extase. Son cas a d'ailleurs attiré l'attention de la Faculté, et de nombreux médecins s'y sont intéressés.

Condamnation de l'empoisonneuse de Champtauraz

Devant le tribunal criminel de Payerne a comparu mardi, mercredi et jeudi Rose Chevalley, 42 ans, habitant Champtauraz, accusée d'avoir intentionnellement empoisonné au moyen de sels de thallium, en février 1947, son frère Philippe Chevalley, avec qui elle vivait en mauvaise intelligence.

Par jugement rendu jeudi après 18 heures, la Cour a condamné Rose Chevalley à 7 ans de réclusion, moins 694 jours de préventive, 5 ans de

privation des droits civiques et aux frais. Il a ordonné que la peine soit suspendue et commuée en un internement dans un établissement psychiatrique. Les rapports des deux experts avaient conclu à une responsabilité atténuée de l'accusée.

Les dévaliseurs d'une horlogerie à Lugano sont arrêtés

On vient d'arrêter, dans un restaurant de Chiasso, les voleurs qui, il y a une semaine, avaient dévalisé l'horlogerie Berger, de Lugano. Il s'agit de deux hommes et d'une femme, tous de nationalité italienne.

Les indelicatesses d'un caissier

Le caissier communal d'Ettingen, Bâle-Campagne, a été arrêté pour détournements. Avisé que l'on allait procéder à une vérification de sa caisse, il déclara qu'il avait commis d'importants détournements depuis 1939.

Un examen détaillé de la comptabilité établira exactement le montant des détournements.

L'étudiant suisse et les dollars

Un étudiant en chimie, originaire de Bâle, avait fait connaissance à Paris d'un compatriote et lui avait remis 40,000 francs français contre des billets de banque américains se montant à 230 dollars. Le jeune chimiste avait emporté les banknotes au cours d'un voyage de vacances qu'il fit en Suisse. Comme il ne voulait pas changer ces billets à Bâle où habitent ses parents, il prit le train pour Lucerne où il parvint à vendre dans deux hôtels deux billets de 20 dollars pour 80 francs suisses chacun. Dans un troisième hôtel, les billets offerts furent reconnus faux, sur quoi le jeune homme trouva bon de s'éclipser.

Poursuivi pour escroquerie, l'étudiant fut retrouvé et vint de passer devant le tribunal criminel de Lucerne. Le procureur a pu établir d'après certains indices que l'accusé savait ou tout au moins soupçonnait que les billets étaient faux. Le tribunal a condamné l'étudiant, qui avait déjà subi une peine pour vol, à huit mois de prison avec déduction de 44 jours de préventive.

Mort d'un coup de pied

A l'hôpital du Samaritain, à Vevey, mardi, est décédé, à l'âge de 65 ans, M. Henri Rizzi, ouvrier chez M. R. von Gunten, négociant, qui avait été frappé d'un coup de pied au ventre, dans une rixe au cours de la nuit du 22 au 23 janvier. Une autopsie sera faite pour établir l'éventuelle relation entre le coup de pied et le décès.

L'école Righof

Nous recommandons cette école commerciale et linguistique, très bien dirigée, à tous ceux qui désirent remplir au mieux leurs fonctions.

« Mens sana in corpore sano » : l'école Righof peut faire sien cet adage. Elle est située sur une petite hauteur, entourée de verdure. Certains cours se donnent en plein air.

La méthode appliquée ne consiste pas à faire entrer de force une matière sèche et stérile ; les notions économiques et commerciales doivent être acquises en partant d'une base pratique. Les élèves s'occupent de questions intéressantes non seulement des commerçants, mais chaque homme, chaque chrétien. L'école veut avant tout former des personnalités. Des discussions stimulent les élèves,



Couturiers.s.a

SION
GARAGES-ATELIERS-CARROSSERIE-PEINTURE

Agences exclusives pour le Valais :

Dodge — Fiat — Willys — Jeep

Simca

1.20.77

CARNAVAL

27 février - 1er mars MARTIGNY

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

9

CLÉMENCE ET LA VIE

par René Besson

Immobile, sans forces, Clémence désire une délivrance qui tarde et, de ses lèvres entr'ouvertes, elle aspire un peu de cette bise qui ruisselle alentour... mais l'emprise de Charlie est totale et subtile : l'air lui-même est marqué de son parfum fait d'eau de Cologne et de tabac blond.

Clémence, alors, renonce à toute lutte. Elle est vaincue soudain et s'abandonne à qui l'a su si bien saisir. Tout son corps crispé se détend... le coup est parti. Où ? Pour importe ! Clémence a vacillé sur son genou et l'étreinte s'est resserrée comme pour la sauver d'une chute. Un grand apaisement l'envahit. Il est infiniment doux de se sentir protégée, bercée dans des bras audacieux et forts. Sa tête s'incline vers le visage proche qui ne se dérobe pas... Le temps coule... Un clin d'œil palpite tout contre son front et alors, à cause d'une

inspiration plus profonde de la poitrine où elle appuie son épaule, elle devine tout à coup que Charlie lui aussi est troublé.

— Pendule, proclame Philippe ! Le coup n'est pas en cible.

— Tant pis, balbutie Clémence avec un mouvement pour se dégager. Je ne saurai jamais tirer.

Charlie se relève et relâche son étreinte. Ce faisant, il a murmuré deux mots, très bas, pour lui seul, deux mots fluides comme une pensée, deux mots qu'un remous d'air a portés à l'oreille de Clémence et qui étaient :

« Petit oiseau... ! »

ou quelque chose comme cela.

Ensuite, il y eut un moment impossible où la gêne de Clémence — et peut-être celle de Charlie — se concrétisa dans l'attitude de Philippe qui frottait son pied gauche dans l'herbe en regardant ailleurs. Et puis, Charlie dénoua la situation en disant d'une voix trop impérative :

— Philippe, tu fais très attention, hein ? Je te défends de viser autre chose que la cible. C'est à cette condition que je te laisse cette carabine. Compris.

Philippe ne répondit rien et cela n'eut aucune importance car personne ne pensait aux dangers

du tir au flobert. Charlie venait de découvrir le charme de Clémence et il en demeurait abasourdi. Il revivait la minute où, sans songer à autre chose qu'à enseigner une position de tir, il avait pris entre ses bras un corps fragile et tiède, tout animé de frissons nés de son contact, un corps tout palpitant comme un petit oiseau dans la poigne de l'oiseleur. Cette faiblesse, cette extrême nervosité l'avaient étonné, puis ému. Il avait imperceptiblement resserré son embrassement et soudain, le délicat parfum de Clémence avait noyé son cerveau. Alors, il avait un peu perdu la tête, lui aussi. Son enveloppement avait acquis une soudaine et magnifique ferveur et le couple avait vacillé sous un souffle de bise... C'est à ce moment-là que Clémence avait tiré et le cri de la balle avait rompu l'enchantement. Charlie s'était relevé, avait morigéné Philippe pour dire quelque chose et il éprouvait un vif besoin de réfléchir posément à cet incident.

Philippe, lui, n'avait plus envie de percer des cartons. Quelque chose s'était passé, qu'il ne discernait pas très bien mais ce quelque chose l'emplissait d'une soudaine amertume. Il détesta son frère, tout à coup, et Clémence elle-même lui sembla mériter sa colère. Il ramassa d'un geste brusque son arme avec la boîte de cartouches et il dis-

parut parmi les mouvants taillis sans rien livrer de son regard.

Clémence ne s'aperçut pas de cette fuite. Elle était en proie à un ouragan de sentiments contradictoires violents comme les bourrasques qui claquaient alentour. Mais de même que la vieille maison résistait aux assauts de la bise, un mot demeurait ferme dans le chaos de ses sensations, un nom qu'entourait le tourbillon de ses pensées : Charlie !

Charlie, le grand garçon hier dédaigneux et détesté, le dandy méprisant de la torpédo, le plus proche et le plus redoutable spécimen de l'engagement masculine, Charlie-le-yaniteux, Charlie-l'outrecuidant venait de s'intéresser à elle, Clémence, venait de lui parler d'une voix sympathique, de se pencher sur elle, de la prendre dans ses bras, de l'y serrer, de l'y retenir durant un moment sans mesure ! Etait-ce possible ! Etait-ce le même Charlie qui passait naguère, affairé, qui lui jetait, avec un peu de cendre de sa cigarette à bout doré, un vague salut et qui venait de murmurer d'une voix bouleversante ces douces, ces très douces syllabes : petit oiseau !

Oui, sans raison, par un adorable sortilège, Clémence s'était soudain sentie faible comme un petit oiseau mais un petit oiseau confiant, joyeux de se

les obligent à préciser leurs pensées et les habituent à se faire une opinion personnelle. Des relations harmonieuses entre maîtres et élèves contribuent à rendre le travail attrayant.

Grâce à cette méthode d'indépendance et de liberté disciplinée, les élèves se trouvent prêts à assumer des postes de confiance, une fois qu'ils sortent de l'école. L'avenir prouvera que la formation de l'école Rigihof répond aux exigences grandissantes de la vie commerciale. Muni du diplôme de l'école supérieure Rigihof, le jeune commerçant pourra aborder avec confiance sa profession.

H. K., Lucerne.

Un cerf abattu

Dans les bois d'Osterfingen, Schaffhouse, un garde-chasse a abattu un cerf dont les bois portaient six cors. Le ruminant faisait partie d'une troupe venue de la région allemande voisine.

Dans la Région

Morte dans son appartement depuis trois mois

La police a découvert dans son appartement, à Aigle, le corps de Mlle Nelly Corthésy, 57 ans, dont la mort remonte à trois mois.

Mlle Corthésy logeait dans l'un des deux appartements qui comprennent une maison éloignée de toute habitation. C'est en visitant ce bâtiment, dans le but de disposer du deuxième appartement demeuré libre, que le commissaire de police fit cette macabre découverte.

On pourra s'étonner que personne ne se soit préoccupé plus tôt de l'absence de Mlle Corthésy. Mais celle-ci voyageait beaucoup et ne séjournait que temporairement à Aigle. L'enquête montrera s'il s'agit d'une mort naturelle.

Le bûcheron tombe dans un ravin

Un bûcheron de Veytaux, M. Ernest Raemy, âgé de 61 ans, est tombé dans un ravin en regagnant son domicile dans la soirée. Son corps n'a été retrouvé que le lendemain matin.

Triste fin d'un chevreuil

Un chevreuil, poursuivi dans les forêts, entre Le Sépey et Aigle, par deux gros chiens, a été à moitié dévoré vivant. L'arrivée d'un train de l'Aigle-Diablerets mit en fuite les chiens. Le personnel du convoi ramassa le reste du pauvre chevreuil et le remit à la gendarmerie d'Aigle.

Nouvelles locales

Mise en garde contre la traite des femmes

Le Ministère public fédéral publie la mise en garde ci-après :

Il est hors de doute que la traite des femmes est de nouveau pratiquée sur une large échelle. Les cas ne sont pas rares où de jeunes Suissesses, donnant suite à des offres publiées dans les journaux, acceptent des engagements comme secrétaires, nurses, domestiques ou autres,

et sont ensuite emmenées à l'étranger, notamment en Amérique du Sud, pour y être finalement livrées à des proxénètes professionnels.

Une extrême prudence s'impose, et il convient de mettre le public en garde contre pareilles tentatives. Aussi, le Ministère public fédéral prie-t-il les autorités et les particuliers de lui signaler tous les cas où des doutes paraissent justifiés.

L'aide aux chemins de fer privés

Le Conseil fédéral publie un message à l'Assemblée fédérale à l'appui d'un projet de loi complétant celle du 6 avril 1939 qui concerne l'aide aux entreprises privées de chemins de fer et de navigation. Le projet dit que le crédit global de 140 millions de francs accordé pour l'aide aux entreprises privées est porté à 155 millions. Ce crédit doit permettre également d'accorder des subides en vue de substituer des services de transport par la route à des chemins de fer obérés. Pour l'aide destinée au renouvellement et à l'amélioration des installations et du matériel roulant, le Conseil fédéral peut, en tant que le permettront la nécessité et l'urgence des mesures à prendre pour assurer la sécurité de l'exploitation, fixer des conditions liant la remise des commandes aux fluctuations de la situation économique.

Pour ce qui concerne les Chemins de fer du Jura, le message du Conseil fédéral dit : Une part de 3,5 millions a été portée en compte pour le renouvellement technique de ces chemins de fer. L'électrification est la solution technique envisagée pour ces lignes exploitées en grande partie à la vapeur. Pour le tronçon à voie normale Saignelégier-Glovelier, fortement déficitaire, le remplacement de l'exploitation ferroviaire par un service d'automobiles a également été étudié et donne lieu actuellement à des essais ; de toutes façons, l'exploitation de cette ligne devait être suspendue pour des raisons de sécurité. Or, la population insiste pour que l'on étudie la possibilité de maintenir l'exploitation de ce chemin de fer. Suivant le mode de traction qui sera choisi, les frais de construction s'éleveront à 14 ou 16 millions. La population de la région devra pouvoir dire son mot au sujet de la structure à donner aux transports publics. Ce ne pourra être l'affaire de la Confédération de supporter les conséquences financières d'un appareil de transport trop coûteux eu égard au trafic modeste auquel il doit faire face. Etant donné les ressources financières des communes desservies, le montant primitivement prévu pour la contribution fédérale devrait pouvoir être au moins doublé.

Pour le chemin de fer Aigle-Orlon-Monthey-Champéry, les frais de substitution d'un service automobile à l'exploitation ferroviaire de la ligne Aigle-Monthey étaient estimés à 2,2 millions. Vu le petit nombre des communes intéressées, il serait indiqué de ne pas les grever trop lourdement, de rendre plus substantielle l'aide fédérale envisagée, qui est de 700,000 francs. Les cantons de Vaud et du Valais ont demandé une aide fédérale de 50 % des frais de construction ; outre leur part des frais de changement du mode de transport, ils devraient supporter ceux qui découlent de l'aménagement de la route, ce qui justifierait une aide accrue de la Confédération.

Le « Matériel humain » de Paul Reynal au Théâtre de Saint-Maurice

Toutes ces dernières années, l'Agaunia a interprété, à ses traditionnelles représentations de Carnaval, une série de pièces dites « classiques » : Racine, Corneille, Molière, Calderon, Shakespeare ; de très grands noms et de très grandes œuvres, auxquelles le public a fait l'accueil qu'elles méritaient.

Si la tragédie que nos étudiants présentent cette année est franchement moderne par son sujet et dans sa forme, elle reste si étroitement apparentée, par l'universalité du thème et par sa grandeur, à la plus pure tradition du grand théâtre français, qu'il ne semble pas que ce choix constitue une rupture ou une concession à la facilité.

Représenté pour la première fois à Paris, au Théâtre de la Renaissance, il y a assez exactement une année, le Matériel humain a obtenu un magnifique succès. Ainsi qu'en feront foi les extraits de la presse que nous publierons dans quelques jours, la critique fut unanime à considérer cette « première » comme un événement théâtral et à souligner l'exceptionnelle beauté de cette œuvre. C'est à la même occasion que la « Société des Auteurs et Compositeurs » institua un nouveau prix littéraire, qui fut décerné à l'auteur, M. Paul Reynal, sous le nom de « Prix Corneille ».

Après Paris, St-Maurice ! — C'est en effet la première fois que le Matériel humain est joué en Suisse, et, sauf erreur, la première fois en dehors de Paris. — Il va sans dire que l'Agaunia a fait

son possible pour que l'interprétation de nos jeunes gens ne soit pas trop indigne de ce chef-d'œuvre. La mise en scène a été confiée à M. Claude Marriau, l'excellent acteur de Lausanne, que les auditeurs de la Radio connaissent bien. Deux jeunes peintres de l'École des Beaux-Arts de Genève, MM. François Grosot et Claude Voutat, ont brossé des décors sobres et originaux. Les costumes sont fournis par la maison Cintrat. Et, aux entr'actes, l'Orchestre du Collège contribuera à établir l'atmosphère en exécutant des œuvres de Beethoven et de Rachmaninoff.

Un programme a été édité, dans lequel les spectateurs trouveront tous les renseignements désirables sur l'œuvre de M. Reynal, sur la trame du Matériel humain, ainsi que la distribution des personnages.

Attention : Les spectacles auront lieu cette année avant Carnaval, soit le dimanche 13 février, à 14 h. 15 et 20 h. 30, et le dimanche 20 février, à 14 h. 15. — Location à l'Oeuvre St-Augustin.

La fête de bienfaisance de la Ligue antituberculeuse du district de St-Maurice

Le Comité de la Ligue a fixé sa fête annuelle de bienfaisance au dimanche 22 mai. Evionnaz s'est chargé de son organisation.

Comme par le passé, toutes les sociétés de chant et de musique du district seront invitées à prêter leur concours. Elles voudront donc bien réserver d'ores et déjà cette date.

Un chœur d'ensemble, composé spécialement pour la circonstance, complètera heureusement le programme habituel. Il sera remis aux sociétés intéressées en temps utile.

LES SPECTACLES DE MARTIGNY

Si vous aimez les films gais... faites comme « Gary Grant », « Orson Welles », « Al Jolson », et toutes les personnalités marquantes du cinéma, allez voir « Le Clochard de la 5e Avenue », et vous direz, comme eux, à la sortie : « merveilleux », « irrésistible » ; « j'ai ri aux larmes ».

Attention : deux dernières séances : ce soir vendredi, et dimanche soir.

Relâche : samedi et dimanche à 14 heures 30 (la salle étant réservée à une assemblée).

Au CORSO : Deux films. — Attention à 14 h. 15 précises et 20 h. 15, vu la longueur du programme. Deux grands films : « L'Inconnue », film policier, qui vous coupe littéralement le souffle, tant l'action est prenante et mystérieuse, et « Fredérica », un film gai avec Elvire Popesco et Charles Trenet.

A L'ETOILE. — Le 20e anniversaire de l'Etoile sera fêté demain soir samedi 5 février, avec la troupe du Théâtre de la Madeleine, de Paris, Elvire Popesco et Victor Francen. Trape de nuit Martigny-Sion, avec arrêts habituels. Dès 23 h. 30, bal offert aux spectateurs. Entrée après spectacle Fr. 4.40.

Dernière heure

Ce n'est pas une nouvelle surprenante, mais c'est une nouvelle à laquelle il faut songer afin de ne pas regretter ensuite de l'avoir oubliée.

Une date à retenir : le 5 février.

Un événement : le tirage de la « Loterie romande ».

Vous qui avez attendu au dernier jour pour choisir vos billets, ne laissez pas passer la dernière heure.

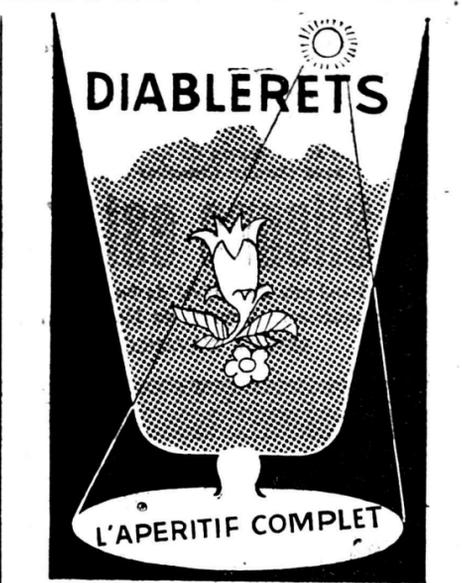
Tentez immédiatement votre chance et puissiez-vous gagner l'un des multiples lots qui, samedi prochain, vont faire des heureux.

Un engrais qui a fait ses preuves

Tous les bons cultivateurs savent qu'on ne peut pas obtenir des rendements élevés en pommes de terre sans une fumure azotée de couverture appropriée.

La pratique et les quelque 700 essais de fumure entrepris sur pommes de terre dans les années 1941-1947 ont montré qu'à cet égard le Nitrate d'ammoniaque s'est révélé particulièrement intéressant. En effet, grâce à son action à la fois rapide et soutenue, cet engrais est devenu très vite l'engrais idéal pour la fumure de couverture des pommes de terre. Dans ces essais de fumure, le Nitrate d'ammoniaque a été répandu, en complément du fumier et de potasse, lorsque les jeunes plantes de pommes de terre avaient environ 10 cm. de hauteur, puis enterré immédiatement après par sarclage. Au cours de ces essais on a constaté les augmentations moyennes de rendement suivantes :

Quantité d'engrais par hectare : 200 kg. nitrate d'ammoniaque ; nombre d'essais : 379 ; augmentation de rendement en quintaux par hectare : 35,7 q. — Quantité d'engrais par hectare : 300 kg. nitrate d'ammoniaque ; nombre d'essais : 117 ; aug-



mentation de rendement en quintaux par hectare : 46,9 q.

Dans les conditions de notre pays, une fumure complémentaire de la pomme de terre comprenant 200 à 300 kg. par hectare de nitrate d'ammoniaque doit toujours être considérée comme rentable.

Faut-il arracher nos arbres fruitiers ?

Les propos tenus à ce sujet à Romanshorn par M. Spreng, directeur de la Centrale suisse d'arboriculture ont ému bien des agriculteurs. La question a été soulevée lors de l'assemblée des arboriculteurs, à Sion. M. le Dr Wuilloud la reprend dans le « Valais agricole » du 29 janvier, et ses commentaires n'attendent pas les appréhensions qu'elle a suscitées.

Examinés objectivement, les propos de M. Spreng ne paraissent pas extraordinaires cependant, et ne prêtent pas à confusion.

En faisant part de ses vues à ses auditeurs, M. Spreng n'a certainement pas pensé aux jardins fruitiers du Valais. Pas plus, il n'a fait allusion à nos pommiers « Canada » et « Franc-Roseau » de verger, ni à aucune des variétés faisant partie des groupes de prix I A, I et même II. Il s'agit d'abattre les arbres produisant les fausses variétés, celles qui encombrant le marché de leur mauvaise qualité. Il s'agit aussi des arbres isolés dans la campagne, dans l'abandon le plus complet sauf au moment de la récolte. Ce sont encore les sujets en ruine, représentant de véritables foyers d'infection.

Si de tels arbres sont nombreux en Suisse, il en existe encore aussi chez nous, et, à notre tour, nous nous permettons d'inviter leurs propriétaires à les éliminer.

La Régie fédérale des alcools, mise en cause, n'a jamais prononcé la plantation de nouveaux arbres. Il faut le reconnaître. Elle n'a jamais accordé aucun subside à cette fin. Elle a encouragé (c'est encore le cas) l'arrachage des pommiers à cidre en pleine période de rendement. En Valais, environ 40,000 sujets ont ainsi été éliminés. Ils ne sont pas à regretter. Elle subventionne le surgreffage d'arbres jeunes, sains, et en parfait état. Les sujets qui sont transformés en suivant ce conseil ne se trouvent plus maintenant dans le cas de ceux proposés pour l'élimination.

Depuis des années, nous préconisons inlassablement ce que le Directeur de la Centrale suisse d'arboriculture répète à son tour d'une façon un peu brutale peut-être : l'assainissement de notre production par l'élimination de tous les arbres dont les fruits ne donnent pas satisfaction. Notre production doit être libérée de toute médiocrité.

Station cantonale d'arboriculture : C. MICHELET.

ENRHUMÉ?

Prenez

ASPIRINE



CHIANTI Giannini

sentir captif dans la main de ce grand oiseleur de Charlie, du Charlie au menton rêche, au souffle oppressé, qu'elle venait de découvrir. Qu'était-il devenu, l'autre, celui qu'elle détestait ? Etait-il disparu à jamais ou n'allait-il pas reparaitre là, tout près, l'air maussade, le regard distant, à la place de celui qu'elle n'osait regarder... Qui savait ?

Assaillie de joie trop forte et de peur et de bise, Clémence frissonna. Elle demeura un instant encore penchée sur l'énigme de son être intérieur puis, avec un grand courage, elle leva vers Charlie un regard questionneur et rencontra des yeux gris qui répondaient, qui rassuraient, qui proclamaient des vérités nouvelles et réconfortantes. Alors, ce fut comme lorsque Charlie avait dit pour la première fois « mademoiselle Clémence » mais combien plus doux, combien plus émouvant...!

Brusquement, la jeune fille enfouit son visage dans ses mains pour échapper au magnétisme des yeux gris et Charlie se méprit sur la cause de ce geste :

— Qu'avez-vous ? Vous pleurez ?

La tête blonde répondit non et d'autres questions suivirent, plusieurs autres questions auxquelles Clémence ne répondit plus. Puis, mettant sa main pâle sur la manche de Charlie, mais sans relever

un regard que des larmes avaient avivé, Clémence murmura :

- Laissez-moi, voulez-vous. J'ai la tête perdue.
— Vous verrai-je demain ?
— Si vous le voulez.
— Quand ?
— Quand vous voudrez.
— Où ?
— Dans le parc.
— Au revoir, Clémence... entendit-elle encore tandis qu'un baiser brûlait sa main. Et puis, derrière elle, le gravier crissa. Charlie s'en allait...

Charlie avait disparu et la terrasse était déserte, mais cela n'avait pas la plus petite importance : il était là, tout près de Clémence, plus près encore que durant le tir, et il murmurait des phrases nouvelles si douces, si pathétiques que l'en aurait consenti à mourir pour en entendre de semblables...

V

Une atmosphère d'orage et de rêverie pesa ce soir-là sur le Château-Granget. A l'heure du dîner et presque au même instant, tante Augusta apostrophait Clémence et madame Rouvelin s'emportait contre ses deux fils. La digne demoiselle Brouhandier prenait ses repas dans une salle à manger hau-

te et sombre où la seule note claire était la nappe, ovale éblouissant sous le ruissellement lumineux du lustre. Le repas était un moment empreint d'une certaine solennité, chez les Brouhandier. Augusta présidait, haute et droite sur sa chaise, gagnée de satin sombre et son visage au teint étonnamment frais s'élevait avec vigueur sur le fond confus et ombreux que lui faisait le vieux buffet de noyer tout bardé d'éclats fanés. A sa droite, le couvert de Clémence faisait scintiller son argenterie et ses cristaux tandis qu'à sa gauche, le couvert plus modeste du Vieux Marthon semblait serrer ses services autour de son assiette unique, comme pour prendre moins de place sur l'opulent tissu de fil. En face d'Augusta, il y avait toujours un vase de cristal à facettes que Clémence devait pourvoir d'une gerbe des fleurs ou des feuillages de la saison. Il y avait des années que le Vieux Marthon mangeait avec sa maîtresse — sauf lorsque quelque invité honorait la table de mademoiselle Brouhandier — mais cette bonne vieille servante n'avait jamais pu s'accoutumer à cet usage et, durant tout le repas, elle demeurait muette, comme intimidée, assise sur le bord de son siège et elle trouvait maints prétextes pour se lever et disparaître vers la cuisine, son seul domaine. Ce n'était pas une convivie bien joyeuse mais Augusta l'était pour

deux et se plaisait à accabler son cher Marthon de sarcasmes alertes. Clémence, à table, était elle-même, c'est-à-dire douce et souriante. Elle causait volontiers avec sa tante et les repas étaient les moments de plus grande intimité des deux femmes.

« Ce qu'on dit à table nourrit autant que ce que l'on mange », aimait à dire tante Augusta. « Nourriture frugale si l'on veut mais beau service quand même », prétendait-elle aussi. Le luxe de la table était son orgueil et chez elle, on mangeait parfois les mets les plus simples mais toujours dans de belle porcelaine blanche discrètement cerclée d'or et le vin ou l'eau pure scintillait dans de la verrerie de qualité.

A son accoutumée, Marthon n'avait dit mot durant le dîner et Augusta avait commencé de discourir sur « les temps présents », ce qui était un sujet pour jours venteux mais, très vite, elle s'était aperçue que sa nièce rêvassait. Elle avait tenté deux ou trois fois de renouer le fil de sa causerie mais le moyen de tenir une conversation avec une sottise qui regarde le vide et ne répond que par monosyllabes.

(A suivre).

Advertisement for Apéritif LUY, featuring a glass of aperitif and the text 'PHARMACIE NOUVELLE DROGUERIE - SION René Bollier, pharm. Tél. 2.18.64'.

ROXY - St-Maurice

Samedi et dimanche en soirée
Dimanche, matinée à 14 heures 30

Le chef-d'œuvre de René Clair
avec Maurice Chevalier dans

Le Silence est d'Or

Grand prix du Festival de Bruxelles
En complément: Carnaval de Monthey 1948

RETENEZ D'AVANCE

Jusqu'à fin février seulement!
N'attendez donc pas!

GRANDE VENTE

à prix réduit

dans les articles tels que
poussettes, moïses, tapis, meubles, etc.

Fritz Wuthrich
AMEUBLEMENTS
Sierre

Gérance

Situation d'avenir offerte à personne capable dans un commerce laitier, dans localité importante du Bas-Valais. Offres par écrit sous chiffre R. 254 au journal « Le Rhône », Martigny.

VOYAGES COLLECTIFS
au départ de Genève

Carnaval - NICE

19 et 26 II, en train, 8 jours, Fr. 259.—
25 II, en autocar, 8 jours, Fr. 269.—

L'Algérie Fr. 795.-

10 jours par avion et autocar, hôtels de luxe,
20 III et 15 IV

Programmes et renseignements:
HOTELPLAN
Montreux: 2, Av. Kursaal, Tél. 6.20.91
Genève: 16, rue Mt-Blanc, Tél. 2.14.91

TROISTORRENTS - Hôtel Communal

Dimanche 6 février, dès 19 heures

Bal du Moto-Club

Orchestre champêtre réputé

Chars à pneus et remorques

Nous construisons des

CHARS à PNEUS de 2 à 3 tonnes
matériel entièrement neuf. Pont en métal léger.
Freins sur 2 ou 4 roues. Ainsi que

remorques pour jeeps et tracteurs
avec freins automatiques.

Pour visiter, s'adresser tous les jours à l'ATELIER
PASCHE & MUDRY - LENS - Tél. 4.21.24

Nous liquidons...

100 caleçons longs neufs de l'armée américaine,
toutes tailles Fr. 5.— à 6.— pièce. Qualité extra

Magasins **PANNATIER - VERNAYAZ**

**Cercueils Couronnes
Pompes Funèbres**

Fernand CHAPPOT, Martigny-Croix
Maurice RAPPAZ & Fils, St-Maurice
Julien BOSON, Fully
Maisons valaisannes

Charcuterie tessinoise

Saucisses de porc,	par kg. Fr. 5.—
Saucisses de chèvre	par kg. Fr. 2.80
Salami I a	par kg. Fr. 13.—
Salametti I a	par kg. Fr. 10.—
Salametti II a	par kg. Fr. 6.—
Salami de Bologne	par kg. Fr. 6.50
Mouton pour ragoût	par kg. Fr. 5.—

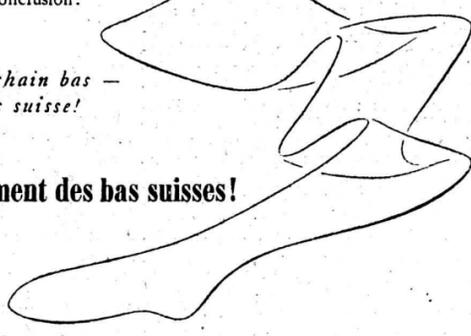
Expédition contre remboursement. Franco à partir de 40 fr
BOUCHERIE-CHARCUTERIE P. FIORI, LOCARNO (Tessin)
Téléphone 7.15.72

**LES FEMMES
ENTRE
ELLES...**

parlent de toutes sortes de choses. Aujourd'hui nous choisirons un sujet qui les intéresse particulièrement: la question du bas. Vous avez certainement déjà été frappée de voir combien de bas de fabrication étrangère sont actuellement exposés dans les vitrines! Pourquoi cela? Pendant la guerre, la femme suisse n'a jamais manqué de bas, grâce à la production suffisante de l'industrie indigène. A peine la guerre terminée, le marché suisse fut littéralement inondé de bas étrangers. Vu que les autres pays surveillent sévèrement leur importation, le manque de devises empêchant le libre-échange de marchandises, tout le flot des bas se déverse sur notre pays qui lui laisse ses portes grandes ouvertes. Quelles en sont les conséquences? L'écoulement des bas suisses court le risque d'être bloqué; les trois mille ouvriers que compte cette industrie sont menacés par le chômage. Le saviez-vous? Vous désirez certainement que le gagne-pain de l'ouvrier indigène soit assuré. Vous pouvez y contribuer en donnant dorénavant la préférence au bas suisse. Il vaut son prix. Qu'il soit en nylon, soie naturelle ou rayonne, il égale les produits étrangers. Conclusion:

*Votre prochain bas —
un bas suisse!*

Dorénavant, seulement des bas suisses!



**C'est la saison
du Grapillon!**



TOUT pour le

CARNAVAL

Visagères en carton — toile — cire (plus de 100 masques différents) Loup, demi-loup, domino, Diadème — Coiffures en papier — carton — feutre (plus de 80 sujets différents) Articles de farce: poudre à éternuer — poudre à gratter — soulève-plat, etc... — Confetti — Serpentiens

Important: Rabais pour revendeurs! Envois contre remboursement

A. GANTER, Rue des Portes-Neuves — SION

Dame cherche poste com-
me

radiothérapeute

expérimentée ou secrétaire médicale, ou pour faire des traductions, sachant quatre langues.

Offres sous P. 2178 S. Publicitas, Sion.

A vendre une

voiture Dodge

modèle 1933, 17 CV., en parfait état de marche. Prix Fr. 1,500.—

S'adresser sous P. 2182 S Publicitas, Sion.

Génisse

prête au veau, à vendre chez **D. Papilloud, Vétroz.** Tél. No 4.12.28.

A vendre une

chiennne Motosacoche

danoise, croisée Saint-Bernard, garantie pour le blaireau, ne touchant aucune bête domestique. — S'adresser sous P. 2179 S. Publicitas, Sion.

Harmoniums

et révisions par l'atelier spécialisé. Travail prompt et soigné. (Liste gratis des harmoniums en dépôt).

Harmoniumhaus Fritschl, Teufenthal 6.

Jeunes filles et veuves françaises et suisses cherchent relations en vue de

MARIAGES

avec messieurs toutes professions. — Ecrire « Agence Robert », Case 254, Cornavin 2, Genève. Timbres-réponse.

Effeuilleuse

On en demande une bonne connaissant parfaitement l'effeuille et l'attache pour neuf quartiersons de vigne; 450 perches. Offres avec prix et conditions à **A. Cordier, Café du Léman, Yens sur Morges, Vaud.**

CHALET

Je prendrais en location pour les mois de juillet et août, éventuellement à l'année, chalet modestement meublé pour 5 personnes, altitude minimum 1200 m. Ecrire sous chiffre PK 4230 L, à Publicitas, Lausanne, ou téléphone: Lausanne No 3.70.84.

A vendre une

LAIE CHALET

portante pour le 1er mars, bonne race et très sage. S'adresser à Damien Pignat, Vouvry.

Bon café, à Sierre, cherche

sommelière

connaissant le service. Offres avec copies de certificats. Entrée le 15 II. 49. S'adresser au Nouvelliste sous F. 6653.

Sirap pectoral

du curé KUNZLE

Sirap d'oignons — Lapidar

**DROGUERIE CENTRALE
MONTHEY**

Jean Marclay, chim.
Tél. 4.23.73

100 %

pure laine

- Laine « SiSi »
- Laine de Schaffhouse
- Laine « La Filieuse »

Laine du pays depuis Fr. 1.05 l'écheveau.

Echantillons gratuits et franco pour 3 jours

Réclamez immédiatement à **GEORGES BUSSIER**
« Pure Laine » service
Veytaux-Chillon. Vaud

SOMMELIÈRE

active, connaissant le métier, trouverait place immédiate ou date à convenir à

l'Etoile

Cinéma - théâtre - café bar

MARTIGNY

Se présenter avec certificats

Qui dit

Brillantine

dit Brillantine ricinée des Laboratoires Rhodan, Sion

Caviste-Distillateur

26 ans, connaissant tous travaux de cave, cherche place dans grand commerce de vins ou spiritueux, si possible comme 2e caviste.

Offres avec indication du salaire à **Linus Egger, chez A. Evard, Auvernier 117 (Neuchâtel).**

On demande jeune

sommelière

débutante acceptée. — Faire offres avec photographie au **Café du Soleil, à Porrentruy.** Tél. 6.19.29.

On offre à louer, à St-Maurice, une

CHAMBRE

meublée. Ecrire au Nouvelliste sous G. 6654.

Bon

FOIN ET REGAIN

à vendre chez **M. Amacker Ernest, St-Maurice.**

les

tracteurs FERGUSON

sont livrables de suite à l'agence officielle: **J. Kölliker, Vouvry** Tél. 3.41.88

Boucherie Ch-valine - Sion

Côtes grasses pr saler Fr. 2.60 à Fr. 3.—; désossées pr saucisses Fr. 3.60, 3.80, 4.—; morceaux choisis pr salaisons Fr. 4.—, 4.20 à 4.50. Viande hachée Fr. 3.40; graisse Fr. 3.— le kg.; Salamettis secs Fr. 7.50 par kg. — 1/2 port payé à partir de 5 kg.

Tél. 2.16.09. Appart. 2.23.61

Je cherche à louer, pour la durée de un à deux mois en été,

CHALET

ou appartement, de 6 lits, dans situation ensoleillée du Valais. — Faire offres détaillées à **E. Regard, Auvernier (Niel).** Tél. (038) 6.21.03.

à toute heure

UN BON CAFÉ

AROMATIQUE



VALRHÔNE

EMPLOYEE DE MAISON

est cherchée par ménage soigné avec enfants. Ecrire à **Mme Pfahler, Tête-de-Ran 26, La Chaux-de-Fonds.**

Au quinze mars, ou date à convenir, on cherche pour ménage soigné de 2 personnes

BONNE à tout faire

travaillant de manière indépendante. Bon salaire. Faire offres à **Mme E. Lichtenhahn, 2 bis Montagne, La Chaux-de-Fonds.**

OCCASION - NEUF HOMMES

Manteaux, complets, vestons, pantalons, complets sa-lopette, chemises, sous-vêtements, etc.

Envoi à choix.

Mme Gross, Gd. St-Jean 9, Lausanne - Tél. 3.90.98

OCCASIONS à l'état de neuf!

BAIGNOIRES

émail, sur pieds et à murer

LAVABOS, EVIERS, W.-C., CHAUDIERES à LESSIVE

165 litres, à circulation d'eau galvanisées et en cuivre

COMPTOIR SANITAIRE S. A.
9, rue des Alpes, GENEVE
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

Domestique

sachant traire et faucher, est demandé dans une exploitation moyenne. Vie de famille. Chez **M. Gustave Truan, Vallorbe.**

Domestique-vigneron

capable est demandé, gages à convenir. Se présenter chez **Chs Parisod, Villette, Vaud.** Tél. 4.22.83.

ALPES VAUDOISES. — Une vingtaine de génisses et génissons de race lachetée sont demandés en

ESTIVAGE

Faire offre à **Bonzon Alfred, Le Châtel s. Bex.**

BERGER

On engagerait pour la prochaine saison d'alpage un berger pour la garde de 50-60 génisses. — Faire offres à **M. Henri Crosset, L'Allex, Bex.** Tél. 5.24.17.

Mulet

Je suis acheteur d'un bon mulet sage. Faire offres à **Alexis Rouiller, Café des Messageries, Martigny-Ville.**

HIVERNAGE

On demande jusqu'à la fin mai, 10 vaches et 10 génisses. Bons soins assurés, transport gratuit.

Faire offres à **Charles Pittolaz, Alens près Cossonay (Vd).** Tél. 8.03.55.

LOTÉRIE ROMANDE

ce soir...

TIRAGE A BROC

Les engrais entièrement solubles
(pour fumure au pal)

Etant donné le coût des engrais entièrement solubles, qui atteint ou dépasse 100 fr. par 100 kg., on peut et doit se demander si leur emploi n'occasionne pas un supplément de dépenses par rapport aux engrais usuels. Nous avons dans un article précédent insisté sur les avantages des engrais entièrement solubles, injectés au pal dans le sol, nous réservant de revenir sur la question très importante de leur coût et de l'économie de leur emploi.

Tout d'abord, il est nécessaire de se rendre compte que l'engrais entièrement soluble contient pour un même poids beaucoup plus d'unités fertilisantes que ce n'est le cas pour les engrais usuels. Puis, l'épandage de ces derniers entraîne évidemment un certain gaspillage d'éléments fertilisants, non immédiatement rentable.

Les quelques calculs que nous établissons ci-dessous montrent que l'engrais entièrement soluble ne coûte finalement pas plus cher que l'engrais usuel, et que dans bien des cas on réalise même par son emploi une économie sensible.

Arbres fruitiers : On calcule souvent la quantité d'engrais à épandre en se basant sur la surface délimitée par la couronne de l'arbre. Cette manière de faire ne tient pas compte de ce que la charpente des arbres varie entre de larges limites quant à la hauteur, et il nous paraît plus rationnel de se baser pour le calcul de l'engrais à utiliser sur la capacité de rendement de l'arbre.

Nous prenons comme exemple un pommier capable de donner une récolte de 500 kg. (ce qui ne veut pas dire que compte tenu des conditions climatiques, de l'alternance, des maladies parasitaires ou autres, il donne régulièrement ces 500 kg.).

On utilise normalement 1,4 kg. d'engrais usuel par 100 kg. de fruits, ce qui, au prix de 30 fr. environ par 100 kg., donne une dépense de 0,30 fr. $\times 1,4 \times 5 = 2,10$ fr.

En engrais entièrement soluble, la dose normale est de 400 gr. par 100 kg. de fruits ; dépense à raison de 100 fr. par 100 kg. : $1,00 \text{ fr.} \times 0,4 \times 5 = 2$ fr. La dépense est donc à peu près la même dans les deux cas.

Choux et choux-fleurs : On admet en grande culture la plantation de 25,000 choux-fleurs mi-hâtifs par ha.

Dépense en engrais maraîcher usuel : 1,200 kg. à l'ha., soit environ 360 fr.

Dépense en engrais entièrement soluble : on compte 750 gr. par 100 plants, c'est-à-dire 25 litres de solution à 3 % (deux injections par plant de 1,25 dl. chacune) ; $25,000 \times 1,100 \times 0,75 = 187,5$ kg.-ha. ; à 110 fr. les 100 kg. cela fait 206,25 francs.

L'économie est donc ici très sensible. Il faut en outre remarquer que le coût de l'engrais entièrement soluble n'atteint pas 1 centime par plant.

Vignes : Même base à l'ha. pour l'engrais usuel, c'est-à-dire environ 360 fr.

Engrais entièrement soluble : application en 2 séries d'injections à 5 %, ou en 1 série à 10 %. En tablant sur 150 cepcs aux 100 m², il faudrait 80 injections sur cette surface, c'est-à-dire 20 lt. de solution à 10 % = 2 kg. d'engrais. Par ha., et pour de l'engrais à 100 fr. par 100 kg. cela représente donc une dépense de 200 fr.

Ici aussi une économie très sensible.

Fraises : L'engrais usuel spécial pour fraises coûte 31,50 fr. par 100 kg. On en utilise 8 à 9 kg. aux 100 m², ce qui donne une dépense de 2,65 fr. environ à l'are.

Pour l'engrais entièrement soluble, une utilisation de 50 l. à 3 % par are paraît largement suffisante, ce qui donne donc une consommation de 1,5 kg., ce qui, au prix de 100 fr. les 100 kg., n'impose qu'une dépense de 1,50 fr. par 100 m². Encore une fois, une économie très sensible.

Il ne faut donc pas être effrayé par le prix, au premier abord paraissant élevé, des engrais entièrement solubles. Leur emploi judicieux n'imposera pas une dépense plus élevée que celui des engrais usuels, et dans bien des cas sera même plus économique, à la condition cependant que l'achat du pal, le temps employé aux injections, etc., ne représentent pas un complément de dépenses important. Nous nous proposons d'examiner cette question dans un prochain article.

BEX. — Grand Conseil. — Le parti socialiste a établi sa liste définitive comprenant 4 candidats :

Les camps de ski en Valais

On nous écrit :

Le Valaisan est homme de la montagne. S'il habite les hautes régions, le ski est pour lui non seulement le principal sport permis par la configuration escarpée du terrain, mais un moyen de déplacement utile, souvent même nécessaire, au point qu'on a quelque peine à se représenter un Valaisan de la montagne qui ne soit pas skieur. S'il habite la plaine, il est montagnard de cœur ; il aime ces champs immenses de neige qu'il a sans cesse devant les yeux et qui l'invitent à l'évasion.

L'I. P. a donc chez nous la tâche importante de diriger et de favoriser l'activité sportive des jeunes skieurs.

Les cours de ski, dans le cadre de l'I. P., se pratiquent différemment à la montagne et en plaine. Là, les jeunes étant moins occupés à la saison morte et surtout chausant les lattes à leur porte, peuvent être facilement réunis par le moniteur soit le dimanche après-midi soit même en semaine, pour l'école de ski. L'élève profite mieux des enseignements échelonnés sur un plus long temps, car il en est du ski comme de l'étude : il faut avoir dormi quelques jours sur un problème pour bien le résoudre. Ces cours s'achèvent normalement par un camp de 2 à 3 jours, en quelque mayen ou cabane (dans le Lœtschental, par ex.). Ce déplacement a le grand avantage de couronner l'école de ski faite au village par des excursions qui révèlent aux jeunes les splendeurs des grands paysages hivernaux et le visage aimé des montagnes enneigées.

Cependant même dans les villages de la montagne cette forme idéale de cours de ski n'est pas toujours réalisable. On a trouvé plus facile d'établir directement un camp de 5 jours consécutifs dans les mayens ou les alpages. Les jeunes Evolénards skient, par exemple, 5 jours dans le coin rêveur d'Arbey, face à la Dent Blanche. Nax et Nendaz possèdent de belles cabanes de ski, Lens des mayens à Montana, etc.

Les jeunes exilés en plaine où la neige est rare et d'où les déplacements en montagne sont ou pénibles ou coûteux n'ont guère d'autre possibilité qu'un camp d'une semaine en montagne. La difficulté est de trouver un lieu confortable où l'on ne soit pas toujours à se marcher sur les pieds, où l'on dorme sans grelotter et trouve, le matin, des habits secs et des souliers souples. Les baraquements militaires de Crans offrent une belle facilité, si l'on est nombreux. Ainsi plus de 100 jeunes gens de Sion ont eu la faveur, à deux reprises, de suivre, dans l'une des plus belles stations de Suisse, sous la direction

d'instructeurs fédéraux, des cours de 5 jours. Le Collège Ste-Marie de Martigny trouve le lieu particulièrement sympathique et, à la moindre occasion, s'y déplace en bloc. Il y a aussi la très confortable Cabane des Violettes, où le Collège de St-Maurice, grâce aux facilités accordées par le C. A. S. Montana, a établi cette année son campement. La Cabane de Thyon est un refuge cher aux Sédunois. Conthey campe dans une auberge du Sanetsch, grâce à la large compréhension du tenancier.

Il faut louer tout particulièrement l'ardeur de certains jeunes qui, même de la plaine, organisent leur cours de 30 heures, sans se laisser décourager par l'heure de marche à faire avant de rencontrer la première neige. Ainsi le Scolasticat St-François, à St-Maurice, grimpe chaque après-midi libre à Vérossaz, souhaitant plus d'une fois que leur collège soit perché plus haut dans la clarté de la montagne.

La forme de camp de ski la plus complète au point de vue humain et sportif est le contact avec la haute montagne, au printemps. Le Bureau cantonal de l'I. P. a organisé plus d'une fois, à la Cabane des Violettes, un cours où l'école de ski fait place au ski encordé, à l'excursion et à la varappe. Il y a parfois l'effort d'une longue montée, le poids d'un sac généreux. Mais ne sommes-nous pas ainsi faits que nous apprécions surtout ce qui nous a coûté ? Il est vrai qu'un jeune de 16 ou 18 ans n'est pas toujours mûr à ce genre de jouissance. Aussi l'I. P. y a-t-elle une haute mission.

Un camp de quelques étudiants s'est fait à la cabane du Mont-Rose, aux vacances de Pâques 1948. Le choix du lieu dit clairement l'ambition des jeunes. Ils n'oublieront pas (peut-être grâce au poids écrasant de leur sac qui cachait le ravitaillement d'une semaine), la montée à la cabane, le cheminement sur le glacier du Gorner, à la lueur d'une lanterne et sous le grand silence des étoiles. La course d'entraînement les mena déjà à 4100 m., sans trop de fatigue. Ils auraient même accepté de peiner davantage, puisqu'il s'agissait de gagner une descente de 1300 m. de dénivellation, sur une neige parfaite, dans le décor des sommités valaisannes changeant au gré de leurs évolutions. Le lendemain déjà, ils attaquaient, allègrement, sans effort semblait-il, la plus haute sommité des Alpes suisses. Puis le mauvais temps brouilla la réalisation d'autres projets. Mais qui pourrait donc les étouffer dans le cœur d'un jeune qui a vu et aimé de si belles choses ?

P. B.

MM. Ch. Sollberger, député, Grandjean, lt.-col., G. Moreillon, employé au B. V. B., Julien Putallaz, agriculteur aux Posses.

Les indépendants présentent aussi une liste complète, avec les noms suivants : MM. Aeschmann D., instituteur, cons. communal, Bindler F., négociant, municipal, Bochatay A., ingénieur, cons. communal, Cherix René, agriculteur, cons. communal (Les Posses).

Quant au parti libéral, il renonce à présenter une liste.

LEYTRON. — « Fou-Fou » à la Grande Salle de l'Union. — Nous rappelons les spectacles de la tournée Hubert Leclerc, du dimanche 6 février, à ne pas manquer d'aller voir. En matinée à 15 h. et en soirée à 20 h. 30.

Partout où cette troupe a passé, elle a fait salle comble.

Billets à l'entrée.

LE BOUVERET. — (Corr.) — Le 23 janvier a débuté en notre église la mission prêchée par les RR. PP. Vorlet et Cattin, Rédemptoristes. Qu'ils soient loués et remerciés pour leurs peines.

Il serait trop long de relater les questions traitées par les prédicateurs. Qu'il me soit toutefois permis de relever, en tant que paroissienne, la conférence spéciale pour dames et qu'il me soit permis de remercier le Père qui a su si bien nous faire comprendre, sans pour cela déployer de grands mots, notre devoir d'épouse et de maman.

Un merci spécial à notre curé, qui se dévoue toujours pour diriger sa paroisse où la vie religieuse devient plus intense.

— Tranquillisez-vous, M. le curé, vos paroissiens ne sont qu'un peu endormis, mais ils aiment de tout leur cœur leur Dieu et leur curé.

Réveillons-nous, fidèles du Bouveret, c'est le moment ou jamais. Secouons notre indifférence

taires, visites princières et cortège présidentiel ; omnibus à impériale, café-chantant, french-cancan, terrasses sur les boulevards... Toute une époque que les hommes de mon âge ont vécue en écoutant d'abord les récits de leurs parents, puis en lisant, puis en allant chercher à Paris des souvenirs des autres et des mœurs révolues sans l'être... Amour, humour, émotion. Le silence est d'or, mais pas réprobateur. Il est indulgent, nostalgique, reconnaissant.

Pourquoi, d'ailleurs, expliquer ? Tout le monde comprend, saisit au vol les allusions de René Clair. Sans dramatiser, c'est pourtant de la vie, et toute la vie d'un monde et d'une époque fabuleusement heureuse, à la regarder d'où nous sommes.

René Clair, Maurice Chevalier, François Perrier, Robert Pizani, Armentel : de vieilles connaissances. Et Marcelle Merrien, sans parler des autres.

Samedi et dimanche en soirée, à 20 h. 30 ; dimanche, matinée à 14 h. 30.

VEROSSAZ. — Les adhérents au parti conservateur sont convoqués en assemblée générale le 5 courant, à 20 h. 30, à la salle communale.

Ordre du jour : Renouveau du comité. Elections cantonales. Le Comité.

VETROZ. — Une petite réponse à g. r. du « Confédéré ». — Corr. — Il est amusant de constater qu'après M. le conseiller national Crittin, c'est g. r. du « Confédéré » qui s'occupe si maladroitement de choses qui ne le regardent pas.

En effet, il est avéré qu'à Vétroz tout le monde connaît les différentes manœuvres électorales pour que chacun soit capable d'en donner un compte rendu très exact et sans forfanterie. Pourquoi, dans ces conditions, g. r. vient-il reprocher aux deux conseillers de la minorité d'avoir fait déposer des certificats d'origine, en bonne et due forme, à des citoyens habitant notre commune depuis plusieurs années ? Certains depuis 5, 6, voir même 8 ans. Je prie g. r. de croire que ces actes d'origine ne provenaient point d'un tirage spécial comme ceux d'une certaine commune, que le rédacteur du « Confédéré » connaît très bien.

Etait-il encore dans les langes lorsque cette fameuse affaire s'est produite ? C'est possible ! Dans ces conditions, pourquoi ne s'est-il pas mieux renseigné auprès de ses proches ? Si, avant de coucher sur le papier toutes les turpitudes que nous relevons dans son article, il avait pris cette élémentaire précaution, il aurait peut-être mieux mesuré les termes, et il ne s'en trouverait certainement pas plus mal. Il m'aurait surtout épargné de lui dire quelques vérités, si douces soient-elles. Pourquoi ne dit-il pas que les déménagements en question concernent surtout des citoyens radicaux ayant voté à Vétroz ? Pourquoi ne dit-il pas comment et pour quel motif un bâtiment a été vendu deux jours après les élections nonobstant les mirabolantes promesses faites, en temps opportun, pour les besoins de la cause ? Enfin, ne pouvait-il pas dire aussi comment et par quelles machinations on fait parfois jouer les multiples intrigues d'une lumineuse orchestration ? (Prince de Monaco, Villa, immeuble industriel, etc., etc.).

Toute cette mise en scène a été suivie d'une dis-

pour témoigner notre reconnaissance à Dieu qui, jusqu'à maintenant, nous a protégés. Unissons-nous et prions-le pour qu'il nous épargne, à nous et à nos enfants, les malheurs qui sévissent dans bien des pays. Une paroissienne convertie.

HAUTE-NENDAZ. — Loto. — La fanfare « La Rosa-Blanche » rendra visite le dimanche 6 février à ses amis de Haute-Nendaz.

Elle organise à cette occasion, après le traditionnel concert, un loto où chacun pourra tenter sa chance. De nombreux et beaux lots récompenseront tous ceux qui viendront apporter leur appui à cette vaillante société. « La Rosa-Blanche » fait à l'heure actuelle de gros sacrifices pour former de jeunes musiciens. Elle compte sur la générosité de tous ses sympathisants.

Chers amis conservateurs de Haute-Nendaz, assistez nombreux à cette manifestation d'entraide et d'amitié. (Voir aux annonces.)

ST-MAURICE. — Soirée de l'« Agaunoise ». — Nous rappelons que c'est dimanche que la Fanfare municipale de St-Maurice convie ses membres honoraires, passifs, ses invités et toute la population à une soirée musicale et littéraire... Elle espère que personne ne sera déçu, elle fait l'impossible, au contraire, pour que tout le monde soit enchanté. A dimanche !

ST-MAURICE. — Au Roxy : « Le silence est d'or ». — Quel titre ! Mais si nous observions la règle, comment ferions-nous connaître notre sentiment ? Oeuvre délicieuse que « Le silence est d'or », à fleur de peau, due à un autre grand metteur en scène René Clair, que, pas plus que William Wyler, il n'est besoin de présenter.

« Le silence est d'or », ou « Glissez mortels... » René Clair évoque un Paris 1900, à travers la vie d'un personnage, son prédécesseur, aux temps héroïques du cinéma. Et ce prédécesseur n'est autre que Maurice Chevalier qui a la tête de l'emploi, l'âge de faire des bêtises et se ravise et cède la place aux jeunes. Amour, humour, poésie, une poésie légère comme l'air de Paris ! Tout y est : studios, acteurs, figurants et machinistes ; commandi-



PASSEZ UNE MEILLEURE nuit...



Contre votre toux opiniâtre : une cuillère de Famel dans un peu de tisane, une heure avant de vous endormir, vous assurera une nuit paisible et vous vous réveillerez frais et dispos.

SIROP FAMEL
Dure longtemps et se conserve indéfiniment.

efficacités réelles dans la pharmacie la plus proche.

DANS LE MONDE ENTIER
THERMOGÈNE
ENGENDRE LA CHALEUR
ET COMBAT



PRIX : 2.03

ETS. R. BARBEROT, S. A. GENÈVE

Pourquoi une cure de CIRCULAN est-elle particulièrement indiquée cette saison ?

En automne, le corps doit se préparer à affronter la mauvaise saison, si pauvre en soleil. Il est nécessaire d'accumuler des forces, de rendre l'organisme résistant. Vous ne pouvez être en bonne santé si votre circulation est défectueuse. En activant votre circulation, CIRCULAN permet à votre corps de réagir contre l'excessive sensibilité au froid. CIRCULAN est indiqué dans les cas d'engourdissement des membres : mains, bras, pied et jambes et pour le protéger contre les engelures. Prenez chaque jour, pendant 2 mois, 2 cuillères à soupe de ce savoureux remède.



Extraits de plantes du Dr ANTONIOLI, ZÜRICH

contre : Artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, jambes, enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis).

Flacon original Fr. 4.75
Cure moyenne Fr. 10.75
Flacon de cure Fr. 19.75
(Economie Fr. 4.—)
Recommandé par le Corps médical
Dép. Etabl. R. BARBEROT S. A., Genève

CURE
chez votre
Pharmacien
et **Droguiste**

Grande Salle de l'Union - LEYTRON

Le dimanche 6 février, à 20 h. 30
LES SPECTACLES HUBERT LECLAIR
présentent

FOU-FOU
de Jean Mercanton
avec
Jacqueline Chabrier Nanine Rousseau
Jane de Poumayrac Jane Raymond
Hubert Leclair Claude Marli

Décor nouveaux de Jean-a. Stadler
Mise en scène de Hubert Leclair

Prix habituel des places

ATTENTION ! Vu la qualité du spectacle, matinée à 15 heures pour la jeunesse. — Prix spécial Fr. 1.—.

FIANCÉS ! pour vous !
LA PLUS GRANDE EXPOSITION
de meubles de la région est ouverte. Le choix immense et les prix avantageux vous garantissent une sérieuse économie. Visitez-nous ou demandez notre nouveau catalogue

Mario Trisconi
Rue du Centre AIGLE Tél. 2.23.23

Sagro S.A.
représenté par
Rib. Morand - Monthey transports
Téléphone 4.25.22

livre sur tous chantiers de la région :
Sables et graviers lavés ronds à béton dosés granulométriquement - Gravillons concassés, lavés, pour construction et entretien de route - Gravillons ronds pour jardins

Des avantages !
vous sont offerts si vous faites vos achats de bonneterie, mercerie, chemiserie, etc.
au Magasin Chappuis, Evionnaz
avec un rabais de 15 % du 1er au 15 février 1949

La guerre... continue

Tous les jours, grande vente de panneaux et carrelets

Hâtez-vous car il n'y en aura pas pour tout le monde !

A. CHABBEY, CHARRAT — Téléphone 6.30.02

A vendre ou à louer

boucherie de campagne
(canton de Fribourg), avec grand rayon. Construction en parfait état, tout confort moderne. Abattoir avec toutes installations, laboratoire. Garage. Installation frigorifique Thermo.

Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire. Tél. (037) 6.24.91 Léchelles.

En 4 mois seulement, diplômes de langues, sténo-dactylo et secrétaire. Garantie : prolong. gratuite si nécessaire jusqu'au succès définitif. — **ECOLE TAME, SION.** Tél. 2.23.05, Lucerne, Zurich, Neuchâtel.

AGRICULTEURS

N'oubliez pas les bons engrais « SCHWEIZERHALL »

Ps. NA. K. 8.4.12.
engrais « TERBONA » pour toutes cultures.

Pc. NA. K. 8.4.12.
engrais spécial pour la vigne.

Ps. NA. K. 9.3.9.
engrais spécial pour les fraises.

Vend également toutes les autres compositions ou engrais simples.

En vente par le commerce des engrais et auprès des Sociétés d'agriculture.

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES « SCHWEIZERHALL »,
BALE Tél. 2.88.90

10%

d'escompte sur toutes les marchandises en stock pendant le mois de février

A. GIROD & SŒURS
Rue des Alpes MONTHEY Rue du Pont

Suchard
CACAO « BLEU »

la qualité spéciale, riche d'arôme, économique et très nutritive. Convient aussi parfaitement à la préparation de crèmes et de puddings.

soluble

VIN OCCASION ! A vendre

Voiture commerciale « Erskine », 6 cyl., 13 CV., jolie camionnette « Ford », 8 cyl., 18 CV. Les deux en parfait état. Tél. 4.25.97, à Monthey.

L'expédition bon **FROMAGE** maigre à Fr. 2.50, 3/4 à mi-gras Fr. 2.70-2.80 par kg. G. Moser, Wolfbusen.

Fromage 3/4 gras, vieux, légèrement taré
colis 5 kg. 2.20
colis 10 kg. 2.10
colis 15 kg. 2.—

pièce entière env. 20 kg., 1.90
Fromage à râper 1ère qual. 2 1/2 kg. 5 kg. 15 kg.
3.80 3.60 3.50

Küswil, Colre 10.

Une Carte à Musette
vous procure une **bonne montre** avec **peu d'argent** directement de **La Chaux-de-Fonds**

Musette „RESIST“
pour le travail le militaire le sport

6 avantages !
Étanche 100 %
Résiste aux chocs
Non magnétique
Boîte fond acier inoxydable
Haute précision
Qualité garantie par plus de 75 ans d'expérience

Prix : Fr. 70.—
Envoi contre remboursement

Demandez le catalogue illustré No 13 gratis pour montres, directement à :

Demandez catalogue illustré No 13 gratis pour montres, réveils, directement à

GUY-ROBERT & C^e
Montres Musette
Renommés depuis 1871 pour la qualité de ses montres
LA CHAUX-DE-FONDS TS

Péruvia Crémone
CAMEL MOU

PRODUITS

Zairraz
de qualité
J. TAIRRAZ et FILS — SION

Soucis professionnels ?

De nombreuses possibilités s'offrent à vous si vous suivez nos cours commerciaux de langues (diplômes 2-3 trimestres). Y compris cours spécial de langue allemande en petits groupes pour élèves de langue française. Prospectus et conseils gratuits.

Prochain cours : mars (Ecole commerciale catholique)

ECOLE SUPERIEURE RIGHOF — LUCERNE
Diebold Schillingstr. 12 — Téléphone 2.97.46

HAUTE - NENDAZ
Restaurant des Gentianes
Dimanche 6 février 1949

LOTTO
organisé par la fanfare « La Rosa-Blanche »
Nombreux et beaux lots — Invitation cordiale

Boissard Frères, Menuiserie
Monthey — Tél. 4.22.50

Dépôt de lames pour planchers
Lambris pour parois — « PAVATEX » dur et mi-dur pour revêtements

REMORQUES
pour jeep, camion, entièrement métalliques. Construction légère et solide.
Bas prix. Tél. (027) 5.15.71.
Armand GROBET, constructeur, Sierre.

Dernière heure

discipline de fer. Il ne faut pas oublier que dans notre commune, la discipline joue cent pour cent aux élections communales, mais qu'elle est inversement proportionnelle pour les élections fédérales.

g. r. qui est très au courant des élections de Vétroz, ne pouvait-il pas nous expliquer pourquoi on a fait voter dans notre commune deux citoyens habitant Sion, un autre Genève, un quatrième la Suède et que la majorité du Conseil communal veut maintenir en liste, envers et contre tout, pour les élections du 5 mars. Lorsque « Véritas » disait que, dans les luttes politiques, il y avait malheureusement des abus de part et d'autre, il ne se doutait certainement pas de quel côté de la barrière se trouvaient les plus flagrantes « Combinaisons ».

Dixit.

Un accident à la carrière

M. Marcel Siggen, qui travaillait à la carrière de Batassé, près de St-Léonard, a eu la main prise parmi les pierres et c'est avec des doigts écrasés qu'il a été conduit chez le Dr de Preux, qui le soigna.

Un incendie à Isérables

La nuit dernière, le feu a complètement détruit à Isérables un immeuble rural, propriété de M. Jean-François Monnet, menuisier. Le président de la commune, M. Ernest Monnet et le chef des pompiers, M. Jules Lambiel, organisèrent les secours et réussirent à sauver le bétail, mais toutes les récoltes, outils aratoires et quantité de bois et de marchandises sont restés dans les flammes.

On ignore les causes du sinistre.

La gendarmerie cantonale s'est rendue sur les lieux.

Dangereuse illusion d'optique

LAUSANNE, 4 février. (Ag.) — Le 15 août 1944, peu avant minuit, arriva de Zurich en gare de Lucerne le voyageur C. B. qui voulait descendre du train avant l'arrêt complet malgré l'obscurcissement. Il tomba sous les roues du wagon suivant et une jambe lui fut arrachée au-dessus du genou. Invoquant l'article 1er de la loi fédérale sur la responsabilité civile des entreprises de chemin de fer, la victime de l'accident actionna les C. F. F. en 50,000 fr. de dommages-intérêts. Le Tribunal supérieur du canton de Lucerne admit la demande jusqu'à concurrence de 18,242 fr. en considérant que le demandeur avait eu une illusion d'optique. Le Tribunal fédéral, en revanche, débouta complètement B. pour le motif qu'il avait causé sa chute par sa propre imprudence.

L'Angleterre reprend ses bateaux

EDIMBOURG, 4 février. (Reuter). — Le navire de bataille « Royal Sovereign », prêt pendant la guerre à l'U.R.S.S. par la Grande-Bretagne est arrivé vendredi matin à Firth-of-Forth, avec quelque douze heures d'avance sur l'horaire prévu. Il était monté par un équipage russe.

Les autres bateaux prêtés à l'Union soviétique arriveront prochainement. Dans leur nombre se trouvent trois sous-marins.

Ils avaient été placés sous pavillon soviétique en 1944. Ce sont les unités prises à l'Italie qui les remplaceront.

Radio-Programme

SOTTENS. — Samedi 5 février. — 7 h. 10 Réveil-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disque. Premiers propos. Disque. 12 h. 15 Variétés populaires. 12 h. 30 Harmonies et fanfares de Romandie. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 La Cascade, valse, Curzon. 13 h. Le programme de la semaine. 13 h. 10 Vient de paraître. 14 h. La paille et la poutre. 14 h. 10 Musiciens français d'aujourd'hui. 14 h. 30 Deux Chorales de la Lozère. 14 h. 40 Hommage au R. P. Serillanges. 15 h. L'auditeur propose... 16 h. 50 Une émission radiocolaire en reprise : Mine de Staël au château de Coppet. 17 h. 30 Swing-Sérénade. 18 h. Communications diverses et cloches du pays. 18 h. 05 Le Club des Petits Amis de Radio-Lausanne. 18 h. 40 Le courrier du Secours aux enfants. 18 h. 45 Rondo pour deux pianos, op. 173, Chopin. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 L'heure exacte. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 45 Bon à tirer ! 20 h. Recto Verso. 20 h. 25 Divertissement musical. 20 h. 45 La bafouille. 21 h. 15 Messe en la bémol, Franz Schubert. 22 h. 15 Le pianiste Edwin Fischer. 22 h. 30 Informations.

SOTTENS. — Dimanche 6 février. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Deux pages de C.-M. von Weber. 8 h. 45 Pour les malades. Grand'messe. 9 h. 50 Intermède. 9 h. 55 Sonnerie de cloches. 10 h. Culte protestant. 11 h. 15 Musique contemporaine. 12 h. 05 Chants du pays fribourgeois. 12 h. 15 Causerie agricole : L'organisation internationale de l'agriculture. 12 h. 25 Le concours du dimanche. 12 h. 35 Tambours battent !... 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Airs bohémiens. 13 h. 05 Caprices 49. 13 h. 45 Résultats du concours. 13 h. 55 Les souvenirs de M. Gimbrelle. 14 h. 15 La pièce du dimanche : Un homme à poigne. 14 h. 55 Reportage du match international de hockey sur glace Suisse-Etats-Unis. 17 h. 05 Musique classique. 17 h. 45 Recueillement et méditation. 18 h. Petit concert spirituel. 18 h. 25 Causerie religieuse catholique. 18 h. 40 Un disque. 18 h. 45 Les championnats suisses de ski par relais et résultats sportifs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 Au Café du Commerce. 19 h. 45 L'heure variée de Radio-Genève. 20 h. 30 Les coulisses de l'opéra. 21 h. Lakmé, opéra en 3 actes. 22 h. 30 Informations.

Les ouvriers armés en zone soviétique

BERLIN, 4 février. (AFP). — Tous les communistes des entreprises industrielles de la zone d'occupation orientale fidèles aux ordres du parti seront autorisés à porter des armes, annonce le journal « Telegraf » paraissant à Berlin sous licence britannique dans un article diffusé par l'agence D.B.D. A la suite de cette décision, ajoute le journal, 12 à 14 mille ouvriers de Leipzig sont maintenant armés. On apprend, d'autre part, dit encore ce journal, qu'à bref délai les fonctionnaires du parti socialiste unifié seront munis de revolvers.

Les interrogatoires au procès de Budapest

Tous les inculpés plaident coupable ???

BUDAPEST, 4 février. — C'est au tour du 5me inculpé, Miklos Nagy, d'être interrogé. Il plaide coupable en ce qui concerne la transmission de renseignements à l'Office d'information que l'abbé Mikailovitch, ex-directeur de l'Action catholique en Hongrie, qui s'enfuit en juillet dernier, avait créé à l'étranger. Par contre, Niklos Nagy plaide non coupable en ce qui concerne l'inculpation de trafic de devises. L'activité informative de Nagy apparaît au cours de l'interrogatoire d'une gravité assez relative.

Le secrétaire de l'Action catholique dit avoir fourni des renseignements d'ordre strictement religieux à une femme de confiance du service britannique et avoir envoyé quatre rapports à Mikailovitch, traitant seulement de la nationalisation des écoles confessionnelles.

A 11 h. 07, commence l'interrogatoire de l'abbé Bela Ispanky, inculpé de trahison, qui plaide coupable. Il a envoyé sept rapports à Rome par la poste ordinaire, rédigés à l'encre chimique. Ils traitent de la récolte du commerce extérieur, de la mobilisation des hommes, de la fourniture d'armes secrètes à l'armée hongroise et de la prospection pour la découverte de matière radioactive en Hongrie et des besoins de la Hongrie en cellulose.

A 12 h. 05, on interroge le dernier des inculpés, Ladislav Toth, ex-journaliste, accusé d'espionnage et qui plaide coupable. Son journal ayant été interdit par les Croix Fléchées et n'ayant pu reparaître, l'ancien directeur de l'Action catholique le sachant sans ressources lui confia de petites tâches administratives, puis la rédaction de rapports sur différents problèmes intérieurs. Evidemment, reconnaît Toth, ces rapports ne dévoilaient guère le régime sous un aspect favorable. Ayant appris que ceux-ci étaient communiqués à l'étranger, puis au ministre des Etats-Unis à Budapest, Toth protesta. A la demande de la défense, Toth rappelle encore qu'il a défendu les Juifs en de nombreuses occasions pendant la guerre.

LONDRES, 4 février. (Reuter). — Le gouvernement britannique a fait parvenir vendredi au ministre hongrois des affaires étrangères une note dans laquelle il exprime ses craintes sérieuses à la suite du refus du gouvernement magyar d'autoriser un représentant de la Légation de Grande-Bretagne à assister aux débats du procès Mindszenty.

La note ajoute que ce refus ne peut être interprété que dans un sens très défavorable.

La fuite de Barankovics

BUDAPEST, 4 février. — Au cours d'une réunion du parti des petits propriétaires ce matin, le président du Conseil, M. Dobi, a évoqué la fuite vers l'Europe occidentale de M. Barankovics, chef du seul véritable parti d'opposition qui subsistait en Hongrie. M. Dobi a constaté que la fuite de M. Barankovics signifiait la liquidation de facto de tout le parti. Il se félicite de la disparition de celui-ci qui avait une activité néfaste tendant constamment à empêcher le développement de la démocratie populaire.

L'accord pour éviter la double imposition

BERNE, 4 février. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a pris connaissance de ce que le chef du Département politique fédéral et le chargé d'affaires de la Hongrie ont procédé à l'échange des instruments de ratification de la Convention en vue d'éviter la double imposition signée à Budapest le 5 octobre 1942.

Par cette ratification qui avait été retardée jusqu'ici par la guerre, cette Convention est entrée en vigueur le 3 décembre 1948.

Deux aviateurs soviétiques échappés aux Etats-Unis

WESTOVER (Massachusetts), 4 février. (A. F. P.) — Les deux officiers aviateurs soviétiques qui se sont échappés d'U. R. S. S. sont arrivés, à bord d'un avion militaire de transport américain, à l'aérodrome militaire de Westover, dans le Massachusetts, venant de la zone américaine d'Allemagne.

Par l'intermédiaire d'un interprète, les deux aviateurs, Peter Pirogov et Anatole Barsov ont émis l'opinion que Staline a proposé une entrevue au président Truman parce que la guerre froide « atteint un stade où elle peut devenir dangereuse » et « que Staline ne veut pas la guerre si tôt », ont-ils affirmé.

Parlant ensuite des communistes américains, ils ont estimé « qu'au lieu de faire tout ce bruit, ils devraient être volontaires pour aller passer un mois en Russie. Ils seraient heureux, ont conclu les aviateurs, de revenir ici et de démissionner du parti communiste ».

Derrière le rideau de fer

CITE DU VATICAN, 4 février. — Le Pape suit personnellement et avec la plus grande attention le procès contre le cardinal Mindszenty. Les informations lui sont soumises, à mesure qu'elles arrivent.

L'« Osservatore Romano » publie, en première page et sur cinq colonnes, un commentaire, sous le titre « Le procès de Budapest derrière le rideau de fer ». Dans son article de fond, l'organe officieux du Vatican réfute catégoriquement toutes les accusations du Livre Jaune du gouvernement hongrois et publie toutes les informations données par les agences de presse américaines, britanniques et françaises, ainsi que le texte d'un grand nombre de télégrammes de protestation.

Dans ses émissions, la Radio vaticane souligne les difficultés qui s'opposent à un reportage complet et objectif sur le procès du cardinal Mindszenty : le nombre restreint des journalistes admis dans la salle du Tribunal et l'absence du correspondant de Reuter, ainsi que le fait que les représentants de l'ambassade américaine n'ont pas été autorisés à assister aux débats, tandis que l'unique fonctionnaire de l'ambassade comprenant la langue hongroise a été également arrêté.

Vois d'essence et de charbon : quarante-six arrestations

PARIS, 4 février. — Deux scandales ont été découverts dans la région parisienne. L'un porte sur la vente frauduleuse de l'essence de l'armée. 35 arrestations, notamment celles de conducteurs militaires, de garagistes et d'un officier, ont été opérées.

L'autre porte sur 156 tonnes de houille volées au préjudice de l'O. C. R. P., organisme répartiteur du charbon. Onze personnes impliquées dans l'affaire ont été arrêtées et une vingtaine d'inculpations notifiées.

Des fonds américains pour Israël

NEW-YORK, 4 février. (Reuter). — Le ministre des finances d'Israël est arrivé à New-York, où il doit négocier un emprunt d'une centaine de millions de dollars auprès de la Banque Import-Export et surtout s'occuper des questions financières qui s'y rapportent.

Il a déclaré que cet argent serait utilisé pour l'achat d'articles d'usage pour l'industrie, le tourisme et l'agriculture. Il a en outre dit son espoir d'engager les Américains à investir des capitaux en Israël.

Le ministre était accompagné du chef du Service des finances de l'Agence juive, qui se propose de rassembler aux Etats-Unis des capitaux pour la construction d'immeubles dans son pays.

Mort d'une femme écrivain

BERNE, 4 février. (Ag.) — On annonce le décès survenu à Berne après de cruelles souffrances de Mme Katharina Waldisberg, poète et écrivain d'origine lucernoise. La défunte avait notamment écrit « Das Berner Land », volume de contes naïfs dont les héros sont des animaux.

Dans la carrière

BERNE, 4 février. (Ag.) — Dans sa séance de ce jour, le Conseil fédéral a chargé M. Werner Tobler, vice-consul, de la gérance du consulat de Suisse à Vancouver. Le prénommé succède à M. Baeschlin, consul honoraire, démissionnaire.

Originaire de Teufen (Appenzell), M. Tobler est né à St-Gall en 1900. Entré au Département politique en 1929, il fut attribué successivement aux postes de Lyon, Philadelphie, Cincinnati, Portland, Seattle, Washington, New

Orléans, Budapest. Actuellement à Berne, il avait été nommé vice-consul de 1re classe en 1947.

BERNE, 4 février. (Ag.) — Dans sa séance de ce jour, le Conseil fédéral a désigné M. Jean Martig, jusqu'ici consul de Suisse à Istanbul, en qualité de consul de Suisse à Tunis. Ce poste avait été laissé vacant à la suite du départ de M. Petitmermet, nommé il y a quelques mois consul de Suisse à Marseille.

Originaire de St-Stephan (Berne), M. Martig est né à Genève en 1894. Il entra au Département des postes et chemins de fer en 1912, puis passa en 1923 au service du Département politique et fut attribué à la Légation de Suisse à Londres. Transféré à Istanbul en 1928, il y fit toute sa carrière. Il avait été nommé consul en cette ville en 1944.



Madame Marie MICHAUD-GOLLUT et ses enfants Jean, Armand, Josiane et Gisèle, à Massongex ;

Monsieur Clément MICHAUD, à Massongex ; Madame et Monsieur Louis BRAILLARD-MICHAUD et leurs enfants, à Huémoz ; Madame Jeannette MATZINGER et son fils, à Huémoz ;

Monsieur et Madame Faustino ARCIONI-MICHAUD et leur fils, à Bâle ; Madame et Monsieur Marius ES-BORRAT-MICHAUD et leur fille, à Massongex ;

Monsieur et Madame Alfred MICHAUD-MOTTIEZ et leurs enfants, à Massongex ; Madame et Monsieur Roger PASQUIER-MICHAUD et leurs enfants, à Massongex ;

Madame Cécile GOLLUT-RICHARD, à Massongex ; Monsieur et Madame Charles GOLLUT-FAYRE et leurs enfants, à Sion ;

Monsieur Sylvain GOLLUT-CHARLES et leurs enfants et petit-enfant, à Massongex ; Madame et Monsieur Robert MOTTIEZ-GOLLUT, à Saint-Maurice ;

Monsieur et Madame Jules GOLLUT-PIIPPE et leurs enfants, à Saint-Maurice ; Monsieur et Madame Jean GOLLUT-GALLAY et leurs enfants, à Massongex ;

Madame et Monsieur Francis VERNAY-GOLLUT et leurs enfants, à Massongex ; Madame et Monsieur Maurice BAILLIF-GOLLUT, à Saint-Maurice ;

les enfants Adolphe ANDENMATTEN-GOLLUT, à Saint-Maurice ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean MICHAUD

Officier d'état civil et ancien conseiller municipal

leur très cher et regretté époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé pieusement le 3 février 1949, à l'âge de 43 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Massongex, dimanche le 6 février 1949, à 10 heures 50.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'Administration communale de Massongex a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean MICHAUD

Officier d'état civil Ancien conseiller

et prie tous ses membres d'assister aux obsèques.

Pour le jour et l'heure de l'ensevelissement, s'en référer à l'avis de la famille.



La Fanfare l'« Echo de Châtillon », Massongex, a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean MICHAUD

leur cher et dévoué membre actif et père de nos deux membres actifs Jean et Armand.



La Caisse-maladie chrétien-sociale, section de Massongex, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Jean MICHAUD

Membre dévoué du comité

Pour l'ensevelissement, auquel sont priés d'assister tous les membres, prière de consulter l'avis de la famille.

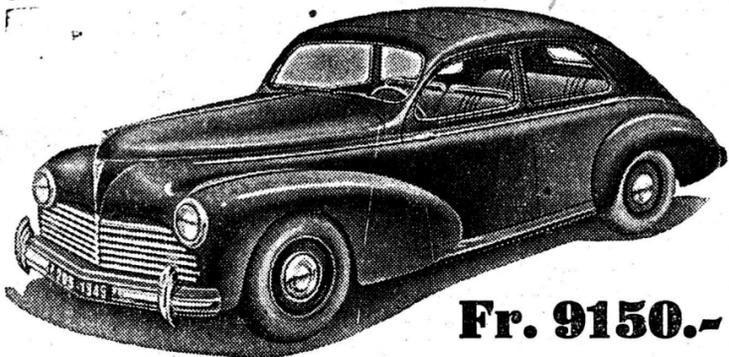
Le Comité.



Très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de leur grand deuil, Madame Veuve César FOURNIER et famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part. Un merci tout spécial au Personnel de la Moderna, à la Société de Tir La Cible, Salvan, à la Société de Secours Mutuels et à la Jeunesse radicale.

203
La nouvelle Peugeot est arrivée
 203

Après plusieurs années de préparation et de mise au point, les Usines Peugeot ont commencé la construction à la chaîne de ce modèle dont l'élégance et la conception mécanique en font une voiture de grande classe.



Fr. 9150.- plus Icha

Carrosserie : monocoque, entièrement insonorisée, 4 portes.
 Moteur : 7-42 CV. soupapes en tête, 4 vitesses synchronisées, freins hydrauliques, chauffage et dégivrateurs, toit ouvrant.
 Voiture permettant les plus grandes performances avec une très faible consommation d'essence. (8 l. aux 100 km.).

Agence pour le Valais :

GARAGE LUGON - ARDON

Téléphone 4.12.50

Fiancés !

5

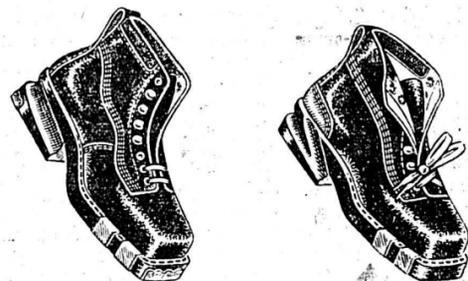
Avantages
 vous sont offerts
 lors de l'achat
 de votre
 chambre à coucher

- Un couvre lit moderne
- Remboursement de 2 billets de chemin de fer
- Sur demande, facilités de paiement
- Toutes garanties concernant la qualité de nos meubles
- Livraison franco domicile

AMEUBLEMENTS

Emile Moret

Rue de l'Hôpital Martigny-Ville, tél. 6 12 12



Art. 8-901 (franco) ferrage selon désir soutiers popul. ski Waterproof	Art. 8-931 Waterproof brun, qualité exceptionnelle
No 22-26 Fr. 19.80	No 27-29 Fr. 29.80
No 27-29 Fr. 24.80	No 30-35 Fr. 34.80
No 30-35 Fr. 27.80	No 36-42 Fr. 48.80
No 36-42 Fr. 38.80	No 40-47 Fr. 53.80
No 36-42 sans couture de côtés	No 27-35 sans volet

AVEC SEMELLE PROFIL CAOUTCHOUC
 Waterproof brun
 Art. 8-921, No 27-29, Fr. 31.70; No 30-35, Fr. 34.90;
 No 36-42, Fr. 55.80; pour messieurs, No 40-47, Fr.
 59.80, No 27-35, exécution ski populaire

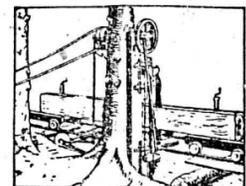
Spécialement pour soutiers de ski seulement
 la meilleure qualité et le meilleur marché
 (Nous expédions aussi à choix). Enorme choix dans
 chaque article et prix

Si vous désirez des soutiers imperméables garantis
 demandez expressément les

GILLI-HERCULES
 avec garantie (patenté) livrable par Root. Ne pas
 confondre avec un autre magasin de chaussures Gilli.
 Catalogue gratuit sur demande. Plus de 15,000 lettres
 de reconnaissance, de toute la Suisse

SCHUHHAUS GILLI A ROOT
 Expédition de soutiers Hercules, Ateliers de réparation
 de chaussures fondé en 1896. Tél. (041) 7.61.04
 Confiez-nous vos réparations de soutiers: livrable
 dans le délai de 3-5 jours

Scies transportables



pour travailler le
 bois de construc-
 tion et planches,
 construites d'après
 des expériences
 décennales dans la
 construction des
 scieries. Scies de
 côté stationnaires
 avec chariots

lourds, parallèles et fixe rapide. Des machines
 avec impulsion dessus ou au sous-sol. Scies circulai-
 res, roues hydrauliques et turbines.

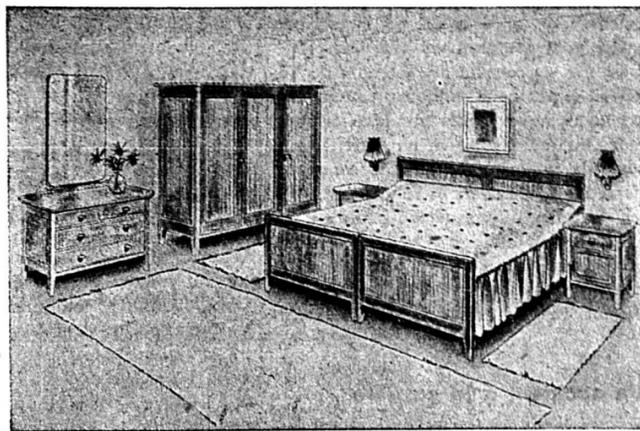
Müller frères, Sumiswald (Berne)
 Constructions mécaniques

Grillages métalliques

pour clôtures et poulaiers. FIL DE FER BARBELE et
 FIL DE FER GALVANISE pour la vigne
 Livraisons promptes et soignées
 Maison Albertolli Frères, Taverne (Tessin)

TROUSSEAUX = EPARGNE

Fr. 50.- par mois
 R. Roch-Glassey, Bouveret — Tél. No 6.91.22
 Sur demande, sans engagement, je me rends sur place



**Chambres à coucher, lits jumeaux, bonne qualité, avec ar-
 moire 3 portes, bois dur, depuis Fr. 850.—**
**Salles à manger intimes, 6 pièces, avec joli buffet, bois dur,
 depuis Fr. 590.—**

Les meubles sont livrés ou gardés en dépôt gratuitement
 Sur demande facilités de paiement

A. GERTSCHEN Fils S. A., Naters-Brigue

Fabrique de meubles et agencements d'intérieur
 Magasin de vente : Téléphone 3.10.55

Visitez nos vitrines ainsi que notre exposition (3 étages)

Représentants : **Jos. Pattaroni, Martigny, tél. 6.14.88**
Otto Gertschen, Sierre, tél. 5.14.03

Crédit Sierrois

SIERRE et MONTANA

Capital-actions et réserves Fr. 1,540,000.—

DÉPÔTS

Carnets d'épargne - Comptes à vue et à terme - Obligations

PRÊTS

hypothécaires - Crédits de construction - Comptes courants

ESCOMPTE D'EFFETS Le tout aux meilleures conditions



COMMUNIQUE LONZA

Le fumier de ferme reste la base de la culture des plantes sarclées. Il convient toutefois de relever que les cultures sarclées ne donneront de hauts rendements que si elles reçoivent une abondante fumure azotée.

Trois excellents engrais azotés pour les cultures sarclées

Il s'agit dans la pratique d'essayer tour à tour ces trois engrais pour déterminer par l'expérience lequel d'entre eux convient le mieux dans chaque cas.

Cyanamide hullée ou granulée. La Cyanamide contient de 19 à 20 % d'azote. D'efficacité lente et durable, cet engrais agit comme l'azote du fumier. Il convient donc d'épandre la Cyanamide hullée ou granulée en complément du fumier de ferme, avant les semailles ou la plantation. La Cyanamide en poudre doit être semée 4 à 8 jours avant de planter; granulée, elle peut l'être au moment de planter les pommes de terre ou de semer les betteraves. On utilisera 200 à 300 kg. à l'hectare.

Résultats des essais effectués de 1941 à 1947:
 Un complément de 200 kg. de Cyanamide à l'hectare a permis d'obtenir un surplus de rendements de 31,9 q. de pommes de terre (154 essais).
 Un complément de 300 kg. de Cyanamide à l'hectare a permis d'obtenir un surplus de rendements de 41,9 q. de pommes de terre (102 essais).

Nitrate d'ammoniaque Lonza. Cet engrais qui contient 15 1/2 % d'azote sous forme ammoniacale et nitrique, agit à la fois rapidement comme les nitrates et d'une manière lente et durable comme l'azote du fumier. C'est l'engrais idéal pour fumer en couverture les plantes sarclées dans les régions où les précipitations sont abondantes. S'il convient de l'épandre déjà au moment de la plantation lorsqu'il s'agit de pommes de terre hâtives, on le sèmera en couverture dans les cultures de variétés tardives lorsque les plantes ont atteint la hauteur du poing. Dans les champs de betteraves, on l'utilisera sitôt après avoir « arari » la culture. Les jeunes plantes ne doivent pas être mouillées.

Résultats des essais effectués de 1942 à 1947:
 Un complément de 200 kg. de Nitrate d'ammoniaque à l'hectare a permis d'obtenir un surplus de rendements de 35,7 q. de pommes de terre (379 essais).
 Un complément de 300 kg. de Nitrate d'ammoniaque à l'hectare a permis d'obtenir un surplus de rendements de 46,9 q. de pommes de terre (117 essais).

Nitrate de chaux Lonza. Cet engrais d'efficacité très rapide contient 15 1/2 % d'azote. Employé exclusivement en couverture, il devra toujours être épandu suffisamment tôt, lorsque les pommes de terre ont atteint la hauteur du poing ou quand les betteraves viennent d'être « arariées ». On ne le sèmera pas lorsque les plantes sont encore mouillées. Cet engrais est un stimulant puissant qui agit à la moindre pluie. On l'utilisera de préférence dans les régions sèches.

Résultats des essais effectués de 1940 à 1948:
 Un complément de 200 kg. de Nitrate de chaux à l'hectare a permis d'obtenir un surplus de rendements de 31,3 q. de pommes de terre (380 essais).
 Un complément de 300 kg. de Nitrate de chaux à l'hectare a permis d'obtenir un surplus de rendements de 37,6 q. de pommes de terre (116 essais).

Réduire ses frais de production !

Ce n'est qu'en mettant en œuvre tous les moyens dont l'agriculteur dispose pour réduire ses frais de production qu'il pourra améliorer la situation économique de son exploitation.

Les frais de production d'un quintal de pommes de terre ont été abaissés de
 fr. 1.80 par un apport de 200 kg. de Cyanamide à l'hectare
 fr. 2.25 » » » 300 kg. de Cyanamide à l'hectare
 fr. 1.95 » » » 200 kg. de Nitrate d'ammoniaque à l'hectare
 fr. 2.40 » » » 300 kg. de Nitrate d'ammoniaque à l'hectare
 fr. 1.65 » » » 200 kg. de Nitrate de chaux à l'hectare
 fr. 1.85 » » » 300 kg. de Nitrate de chaux à l'hectare

Sans azote — végétation chétive ! LONZA S. A., BALE

Chevaux-Anes-Mulets

R. Gentinetta, Viège Tel. 7.21.52

COMPLETS dep. Fr. 49.-
 pure laine, occasions, parfait état, garçons, dep. 3 8fr.;
 vestons hommes, dep. 18 fr.; garçons, dep. 10 fr.;
 pantalons golf, saumur, 19 fr.; gilet, 5 fr.; chapeaux feutre
 hommes, 9 fr.; windjack, manteau mi-saison et pluie,
 veste ski dep. 19 fr.; fuseaux dep. 28 fr.; canadienne,
 manteau cuir, veste cuir, gilet cuir, pantalons cuir.
 Manteaux, costume, robe, jupe, blouses, top-coats, lingerie da-
 mes.

SOULIERS solides tout cuir
 occasions hommes, dames, 19 fr. du No 36-40, et 24 fr. du
 No 41 à 47, travail et dimanche; soutiers montants en-
 fants 15 fr., bas 10 fr., hommes, dames, bas 15 fr.; sou-
 tiers montagne, sport, militaires, ski aussi disponibles avec
 suppléments, soutiers football, bottes et guêtres en cuir,
 aussi genre officier. Bonnets et sacoches en cuir pour mo-
 tos, serviettes cuir, palins hockey et artistiques, bottes
 caoutchouc, snow-boots.

VÊTEMENTS NEUFS
 Complets, manteaux, dep. 89 fr.; garçons, dep. 59 fr.;
 pantalon dimanche, dep. 29 fr.; pantalon travail dep. 23
 à 28 fr.; peau du diable à 33 fr.; chemise, travail 12 fr.,
 sport 19 fr.; pantalon imperméable moto, 29 fr.; wind-
 jack imperméable moto 29 fr.; chapeau feutre 9 fr.; com-
 plet salopettes. Envoi contre remboursement avec possi-
 bilité d'échange, mais pas envoi à choix. — On cherche
 revendeurs pour habits et soutiers occasion. Paiement
 comptant. — **AUX BELLES OCCASIONS PONNAZ**, rue du
 Crêt 9, près gare, Lausanne, derrière Cinéma Moderne,
 magasin à l'étage, téléphone 3.32.16, Lausanne.

ACHAT-VENTE-ÉCHANGE

Petits artisans, menuisiers

J'ai construit à votre intention, pour un prix SENSATION-
 NEL, une machine combinée, CIRCULAIRE-TOUPIE-MOR-
 TAISEUSE, solide et de grand rendement.
 Révision de toutes machines à bois, scieries. Fournitures
 industrielles.
 Marcel JACQUIER, atelier mécanique et machines à bois,
 MONTHÉY. — Tél. 4.24.86